

ENQUÊTE 2020

«Portrait des femmes de la diversité sexuelle au Québec»



PRÉPARÉ ET PRÉSENTÉ PAR
LE RÉSEAU DES LESBIENNES DU QUÉBEC



Crédits

Cette enquête est une initiative du Réseau des lesbiennes du Québec avec le soutien financier du ministère Femmes et Égalité des genres Canada (MFEG) et du Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales (SACAIS).

Conceptualisé et réalisé sous la supervision de Julie Antoine.

Révision de contenu : Julie Antoine et Julie Vaillancourt.

Traitement des données : Eugénie Fontaine.

Rédaction : Eugénie Fontaine et Julie Antoine.

Remerciements à Liz Édith Acosta, Line Chamberland, Nicole Lacelle, Cameron Chevrier ainsi que Johanne Coulombe.

Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec 2021 - ISBN 978-2-9817579-8-2.

Toute reproduction est permise en mentionnant la source.

Pour citer ce document :

Fontaine, E., Antoine, J., Vaillancourt, J. (2021) Résultats de l'enquête "*Portrait des femmes de la diversité sexuelle au Québec*". Réseau des lesbiennes du Québec (RLQ).

Secrétariat à l'action
communautaire
autonome
et aux initiatives
sociales

Québec 



Femmes et Égalité
des genres Canada

Women and Gender
Equality Canada

Table des matières

| | |
|---|--------|
| Information sur l'organisme sondeur | - 4 - |
| Biais | - 4 - |
| Mission du RLQ | - 5 - |
| Mise en contexte | - 6 - |
| Méthodologie | - 6 - |
| Profil des répondantes | - 8 - |
| Auto-identification | - 8 - |
| Identité de genre | - 8 - |
| Orientation sexuelle | - 10 - |
| Bisexuelle | - 10 - |
| Pansexuelle | - 11 - |
| Nuances entre bisexuelle et pansexuelle | - 11 - |
| Gaie | - 12 - |
| Enjeux relatifs au terme lesbienne | - 13 - |
| Données sociodémographiques | - 14 - |
| Âge des répondantes | - 14 - |
| Localisation des répondantes | - 15 - |
| Composition des ménages | - 18 - |
| Données socioéconomiques | - 21 - |
| Type de scolarité atteint | - 21 - |
| Type d'emploi | - 22 - |
| Salaire horaire | - 23 - |
| Salaire horaire - un portrait des régions | - 24 - |
| Composition du ménage par rapport au salaire | - 26 - |
| Et si on parlait de visibilité... | - 27 - |
| Sortie du placard ou <i>coming out</i> | - 27 - |
| Affirmer ouvertement son orientation sexuelle | - 29 - |
| L'enjeu de la visibilité lesbienne | - 31 - |
| Et si on parlait des oppressions... | - 32 - |
| Principaux types d'oppression en raison de l'orientation sexuelle | - 32 - |
| Vue d'ensemble | - 32 - |
| Lesbophobie | - 33 - |
| Homophobie | - 34 - |
| Biphobie | - 35 - |
| | - 2 - |

| | |
|--|--------|
| Acéphobie | - 35 - |
| Aucune oppression | - 36 - |
| Principaux types d'oppression en raison de leur statut de femme et de leur identité de genre | - 37 - |
| Vue d'ensemble | - 37 - |
| Misogynie et sexisme | - 38 - |
| Transphobie | - 38 - |
| Enbyphobie | - 39 - |
| Cissexisme | - 40 - |
| Intersexephobie | - 40 - |
| Aucune oppression | - 41 - |
| À la croisée du genre et de l'orientation sexuelle | - 41 - |
| Principaux lieux d'oppression | - 43 - |
| Et si on parlait de violences... | - 44 - |
| Violence(s) vécue(s) | - 45 - |
| Vue d'ensemble | - 46 - |
| Principaux lieux de violences | - 46 - |
| Incident à caractère haineux | - 48 - |
| Incident à caractère haineux ciblant l'âge | - 49 - |
| Incident à caractère haineux ciblant l'orientation sexuelle et/ou le genre | - 50 - |
| Incident à caractère haineux ciblant les diversités culturelles | - 50 - |
| Principaux lieux d'incidents à caractère haineux | - 51 - |
| Vue d'ensemble | - 52 - |
| Revendications politiques | - 52 - |
| Vue d'ensemble | - 52 - |
| Enjeux politiques en fonction de l'âge | - 54 - |
| Enjeux politiques en fonction de la zone géographique | - 54 - |
| Conclusion | - 54 - |
| Bibliographie | - 60 - |

Information sur l'organisme sondeur

Le Réseau des lesbiennes du Québec est un organisme national en action communautaire autonome qui œuvre au niveau de la défense collective des droits depuis 1996. Il regroupe les femmes de la diversité sexuelle c'est-à-dire les femmes qu'elles soient cis, trans, bispirituelle, de genre fluide, *queer*, agenre ou non binaires, et qui s'identifient comme lesbienne, gaie, bisexuelle, pansexuelle, ayant une sexualité fluide, asexuelle ou encore en questionnement. Il représente ces femmes de toutes les régions du Québec, de tous les âges, de toutes les classes sociales, de toutes les communautés culturelles, de différents points de vue politiques, avec ou sans handicap, etc.

Le Réseau agit à titre de porte-parole et d'interlocuteur auprès des instances décisionnelles, tant politiques que sociales, relativement à la qualité et aux conditions de vie des lesbiennes, des femmes de la diversité sexuelle et de leur communauté. Il est le seul organisme communautaire en défense collective des droits qui représente exclusivement les femmes LGBTQ2S+ (lesbienne, gaie, bisexuelle, transgenre, *queer* et bispirituelle et autres) du Québec qui aiment les femmes et il détient une expertise considérable. Il est la référence centrale en ce qui concerne les enjeux touchant les différentes communautés lesbiennes au Québec. Le RLQ est un lieu de rassemblement, de militantisme politique et culturel, d'analyses, de réflexions, d'échanges, d'éducation populaire et de formation.

Biais

Il est important de mentionner que, selon notre échantillonnage, nous devons prendre en compte trois sources de biais.

Premièrement, de par la mission et le nom de l'organisme sondeur. En affichant « Réseau des lesbiennes du Québec » en en-tête de sondage, il est possible qu'un taux de réponse plus élevé soit obtenu auprès des personnes s'identifiant comme femmes et lesbiennes. Deuxièmement, étant donné que le sondage a été réalisé à 100% sur internet et partagé sur diverses plateformes électroniques, dont les médias sociaux de l'organisme, les répondantes n'ayant pas accès au web étaient moins nombreuses ; par exemple, mentionnons les personnes issues de milieux socio-économiques plus démunies, les personnes analphabètes ou moins scolarisées, ainsi que certaines personnes aînées n'ayant pas accès aux technologies. Troisièmement, l'enquête était seulement disponible en deux langues, soit le français et l'anglais. Les femmes de la diversité sexuelle allophones n'ayant pas une compréhension suffisante de ces deux langues ne pouvaient y répondre.

Mission du RLQ

Ce document présente les résultats de l'enquête réalisée en 2020 auprès des femmes LGBTQ2S+ du Québec qui aiment les femmes. L'objectif principal est de répondre aux besoins du Réseau des lesbiennes du Québec (RLQ) en réalisant un portrait des femmes qui aiment les femmes se trouvant dans l'entourage de l'organisme. D'une part, ces données permettent de connaître plus précisément les réalités des femmes de notre communauté et, d'autre part, de mieux les représenter auprès des divers paliers gouvernementaux et auprès des institutions qu'elles soient publiques ou privées.

Le Réseau des lesbiennes du Québec est un organisme d'action communautaire autonome s'adressant aux lesbiennes et aux femmes de la diversité sexuelle qui aiment les femmes. Pour le RLQ, la définition de la diversité sexuelle est vaste et recèle une disparité importante. Le Réseau des lesbiennes du Québec reconnaît que le genre peut être fluide et priorise une approche inclusive dans la définition du terme *femme* en incluant les femmes cis, trans, bispirituelles, *queer*, non binaires, agenres et de genre fluide. Le RLQ a comme mission de se concentrer sur les enjeux touchant les femmes qui s'auto-identifient comme femme et qui aiment les femmes. Dans un souci de représentativité de la mission du RLQ et des enjeux en condition féminine dont se préoccupe l'organisme, le RLQ a cerné deux critères d'inclusion pour l'analyse de cette enquête, c'est-à-dire celui de *femme* et/ou celui de *lesbienne*. En effet, dans le cas où les personnes ne se sont pas identifiées comme *femme*, le RLQ a ciblé les personnes s'auto-définissant comme *lesbienne*, soit un terme qui se définit comme une attirance sexuelle ou romantique entre deux femmes. L'aspect lié au terme *femme* est donc formel dans la définition des deux orientations citées et engendre une discrimination spécifiquement liée au fait d'être à la fois femme (sexisme) et lesbienne (homophobie), c'est-à-dire plus spécifiquement de la lesbophobie. Le Réseau des lesbiennes du Québec travaille sur les enjeux touchant une double discrimination liée au genre féminin, mais aussi à l'orientation sexuelle qui se situe hors du contexte hétéronormatif. De ce fait, toutes les personnes qui ne s'auto-identifient pas comme appartenant à un de ces deux termes (femme et/ou lesbienne) ont été retirés de l'analyse à des fins de représentation juste des enjeux auxquels s'intéresse l'organisme. Enfin, ce document est un générique d'une analyse plus approfondie qui a été réalisée par le Réseau des lesbiennes du Québec. Il a été créé afin de proposer un outil spécifique pour les personnes s'intéressant aux réalités des femmes de la diversité sexuelle et des communautés lesbiennes. Pour toutes questions ou informations complémentaires, l'organisme se fera un plaisir d'approfondir certains sujets. Le RLQ est la référence centrale en ce qui concerne les conditions de vie des femmes de la diversité sexuelle et cette enquête se positionne comme une initiative primordiale pour l'étude de nos populations.

Mise en contexte

L'enquête *Portrait des femmes de la diversité sexuelle au Québec* a été réalisée par le Réseau des lesbiennes du Québec (RLQ) afin de représenter le plus adéquatement possible les enjeux touchant les communautés lesbiennes et les femmes de la diversité sexuelle vivant au Québec. Ce questionnaire fut acheminé auprès des membres et des non-membres de l'organisme afin d'obtenir une plus grande représentativité possible des enjeux dans nos communautés. Le questionnaire en ligne s'adressait à toute personne qui s'identifie comme femme de la diversité sexuelle habitant au Québec, c'est-à-dire les femmes ayant une orientation sexuelle autre qu'hétérosexuelle.

Cette enquête est l'une des plus importantes jamais réalisée auprès des femmes de la diversité sexuelle du Québec. Le premier objectif de la création de cette enquête était de recueillir des données démographiques de base sur nos membres et non-membres afin de constituer un portrait global des femmes de la diversité sexuelle qui sont en lien avec le RLQ à travers les 17 régions administratives du Québec. Le deuxième objectif était de consulter cette population sur divers enjeux, notamment leur visibilité/invisibilité, les oppressions et les violences vécues, sans oublier leur opinion concernant les revendications portées par le RLQ. L'analyse de l'information recueillie a permis au RLQ d'esquisser un premier portrait des femmes qui gravitent autour du Réseau. Cela a grandement aidé l'organisme dans l'orientation de son travail, dans le but de mieux représenter la population des femmes LGBTQ2S+ du Québec qui aiment les femmes. Le sondage en français nous a permis de rejoindre 705 personnes dans l'ensemble du Québec. Quant au sondage en anglais, il a rejoint 21 personnes anglophones. Il est important de mentionner que la mise en place préalable du premier questionnaire en français peut avoir engendré un faible taux de participation au questionnaire en anglais, car plusieurs personnes anglophones vivant au Québec sont bilingues. De surcroît, il est important de noter que la plupart des données ont été collectées avant l'arrivée de la pandémie, à tout le moins avant l'adoption des mesures d'urgence sanitaire à partir de la mi-mars 2021.

Méthodologie

Le questionnaire présenté dans le cadre de cette *Enquête auprès des femmes LGBTQ2S+ du Québec* a été conçu pour les femmes de la diversité sexuelle qui habitent au Québec. À la base, notre objectif était de rejoindre un minimum de 500 répondantes, afin que nos analyses statistiques demeurent significatives, tant sur le plan du nombre que sur celui de la diversité des profils des répondantes. Deux versions du questionnaire ont été créées, soit une dans chacune des deux langues officielles du Canada. Ces versions ont été diffusées à deux moments différents ; la version française a été disponible en ligne à partir du 1^{er} janvier

jusqu'au 31 mars 2020 et la version anglaise a été mise en ligne du 1^{er} avril jusqu'au 31 mai 2020. Les femmes membres du RLQ ont reçu l'invitation à remplir notre enquête via l'infolettre, ainsi que par les médias sociaux de l'organisme. Les femmes non-membres ont été rejointes par l'entremise de pages visibles à tous les publics, notamment sur la page Facebook du Réseau des lesbiennes du Québec ainsi que sur celle de la Journée de Visibilité lesbienne, également administrée par le RLQ. Aussi, l'invitation fut envoyée aux organismes alliés LGBTQ2S+ ou féministes, afin d'en faire la promotion auprès de leurs membres. Le questionnaire était constitué de 26 questions, dont 14 questions à choix multiple, 10 questions fermées et 2 questions ouvertes. Les questions à propos de l'identité de genre et de l'orientation sexuelle acceptaient des choix multiples. Afin d'éviter les données manquantes, seulement les questionnaires remplis en totalité furent acceptés par le système. Cependant, dans certains cas, l'option « préfère ne pas répondre » était un choix valide. Dans la structure du questionnaire, nous avons identifié six parties qui abordent différents sujets :

Partie 1 : Auto-identification de l'identité de genre et de l'orientation sexuelle

Partie 2 : Information sociodémographique

Partie 3 : Visibilité sociale de l'orientation sexuelle

Partie 4 : Oppressions vécues

Partie 5 : Violences vécues

Partie 6 : Revendications des femmes de la diversité sexuelle

Dans un souci de représentativité des enjeux liés à la mission du Réseau des lesbiennes du Québec, l'enquête possède deux critères d'inclusion, soit les termes « femme » et/ou « lesbienne ». De ce fait, 29 personnes n'ont pas été retenues de l'enquête puisqu'elles n'avaient aucune donnée liée aux femmes de la diversité sexuelle, en plus de deux hommes et de dix personnes hétérosexuelles tous genres confondus, et ce, pour un total de 41 exclusions qui ne répondaient pas aux deux critères d'inclusion ci-haut mentionnés. De ce fait, le RLQ présente l'analyse de 685 réponses en lien avec les enjeux des femmes de la diversité lesbienne. Dans l'optique de rendre visible les enjeux touchant les femmes de la diversité ainsi que leurs réalités bien distinctes, le RLQ a féminisé ce rapport, car les répondantes se sont toutes identifiées au terme « femme », que ce soit au niveau de l'orientation sexuelle ou de leur identité de genre et donc comme appartenant à la communauté des femmes de la diversité sexuelle. Finalement, les graphiques à secteur ont été produits par le logiciel d'analyse et de ce fait, la somme des pourcentages peut très légèrement varier de 100% étant donnée l'arrondissement des pourcentages.

Afin de clarifier certaines définitions, le lexique de la diversité sexuelle et de genre produit par le gouvernement du Canada a été utilisé comme référence :

<http://www.btb.termiumpius.gc.ca/publications/diversite-diversity-fra.html>

Profil des répondantes

Auto-identification

L'identité d'une personne se compose de quatre aspects qui existent sur des continuums distincts, mais interreliés. En effet, l'identité d'une personne se compose de son sexe biologique, de son expression de genre, de son identité de genre et de son orientation sexuelle. Selon le lexique de la diversité sexuelle et de genre du gouvernement du Canada datant de 2018, l'identité de genre d'une personne peut correspondre, ou non, au genre habituellement associé au sexe qui lui a été assigné à la naissance, c'est-à-dire féminin ou masculin. L'identité de genre n'est pas nécessairement apparente et elle n'est pas liée à l'orientation sexuelle, c'est une sensation intérieure d'être homme ou femme, d'être homme et femme, ni l'un ni l'autre, ou encore de se situer quelque part le long du continuum du genre. L'orientation sexuelle, quant à elle, est une attirance sexuelle ou romantique envers une autre personne. Il existe plusieurs orientations sexuelles dont le lesbianisme, l'asexualité, la bisexualité, l'hétérosexualité, l'allosexualité, l'homosexualité et la pansexualité.

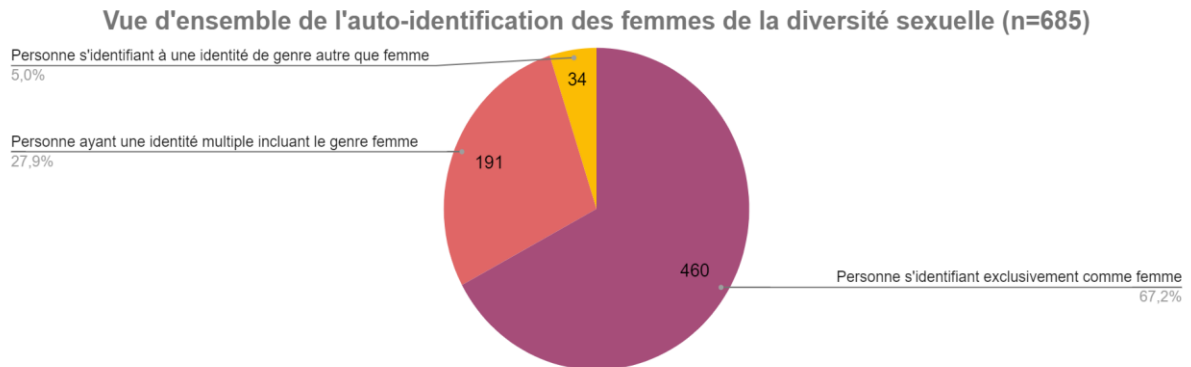
Pour cette enquête, le RLQ a demandé aux personnes sondées de s'autodéfinir autant sur les plans de leur identité de genre et de leur orientation sexuelle. L'autodéfinition est un concept qui demande à la personne de choisir ce qui la définit le mieux, et ce, avec ou sans considération pour ce qui lui a été attribué comme étiquette à la naissance ou au courant de sa vie. Nous nous basons sur le principe que la personne est la mieux placée pour s'autodéfinir et de partager qui elle est. De ce fait, le RLQ a pu recueillir une multiplicité de points de vue en ce qui concerne le sexe biologique, l'identité de genre et l'orientation sexuelle.

Identité de genre

Sur une base volontaire, nous avons analysé les réponses de 685 personnes réparties dans les 17 régions administratives du Québec. Dans un souci de respect des diverses identités de genre, le questionnaire permettait aux répondantes de choisir un terme ou une multiplicité de termes les représentant. De ce fait, certaines personnes ont fait le choix de se définir avec seulement un terme et d'autres ont cumulé plus de huit termes dans leur autodéfinition liée au genre. Par exemple, une personne de l'enquête s'est identifiée comme femme, agendre, femme non binaire, genre fluide, *queer*, trans, aucune étiquette et en questionnement.

Plus de deux tiers des répondantes (67,2%) c'est-à-dire 460 personnes se sont auto-identifiées comme femme exclusivement. De plus, 191 autres personnes (27,9%) ont répondu s'identifier à plusieurs identités de genre incluant celle de femme. Par exemple, certaines

personnes se sont identifiées comme femme *queer* (7,4%), femme trans (5,1%) ou encore femme non binaire (1%). L'identité de genre des 34 personnes restantes (5%) correspond aux autres identités de genre choisies, excluant l'utilisation du terme « femme », mais qui se positionnent dans une relation lesbienne, c'est-à-dire une relation entre deux femmes. Par exemple, certaines personnes se sont identifiées comme n'ayant aucune étiquette (0,9%) ou encore comme personne trans exclusivement (1,3%) et ayant une orientation sexuelle lesbienne.



Pour ce qui est de cette enquête et des enjeux touchant la mission du RLQ, l'organisme a fait le choix de se concentrer sur la population qu'il dessert, selon son mandat, c'est-à-dire les personnes qui s'identifient comme femme et qui aiment les femmes, ou encore qui ne s'identifient pas comme femme, mais qui ont une orientation sexuelle lesbienne.

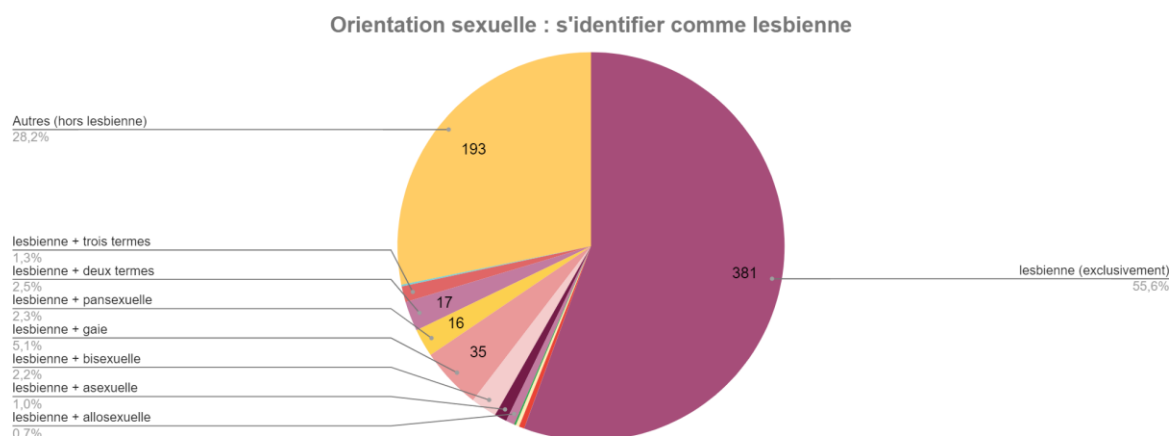
L'identité de genre est un concept en constante évolution et le RLQ porte une attention particulière à cette mouvance. Néanmoins, il est important de noter que cette idée du rejet des identités binaires, c'est-à-dire des catégories Homme et Femme naturalisées et considérées comme mutuellement exclusives, a été longuement pensée et traitée par les communautés lesbiennes, notamment à partir des années 70. La critique féministe de ces catégories a ouvert la voie à une multiplication des identités de genre. D'ailleurs, en étudiant plus précisément le profil des répondantes s'identifiant aux termes rejetant les identités binaires (c'est-à-dire non binaire, agendre, *queer*, aucune étiquette, androgyne ou fluide) à au moins un moment dans leur auto-identification (n= 164), nous avons pu constater que la moyenne d'âge de ces personnes est de 34 ans et que la médiane est de 31 ans, ce qui est légèrement plus bas que la moyenne et la médiane de nos répondantes. Suite à l'analyse de l'enquête, une des hypothèses soulevées est que les personnes âgées de 55 ans se sont identifiées comme femmes, exclusivement, et que les répondantes plus jeunes ont utilisé plusieurs identifications. De ce fait, nous pouvons constater que ce sont les femmes de la diversité sexuelle qui sont plus jeunes qui se sont identifiées à plusieurs identités, dont le terme femme, mais qui rejettent en même temps la binarité associée au terme.

Orientation sexuelle

Afin de respecter l'identité des répondantes ainsi que les enjeux correspondants, le questionnaire demandait aux personnes d'identifier leur orientation sexuelle, et ce, en leur permettant de faire un ou une multiplicité de choix. De ce fait, certaines personnes ont fait le choix de prioriser une seule orientation sexuelle et d'autres ont fait le choix d'associer ou de fusionner deux ou plusieurs orientations sexuelles. Certaines personnes ont répondu avoir cinq orientations sexuelles différentes, c'est-à-dire s'identifiant comme ayant une orientation hétérosexuelle, lesbienne, bisexuelle, pansexuelle et « je ne préfère pas répondre ».

Lesbienne

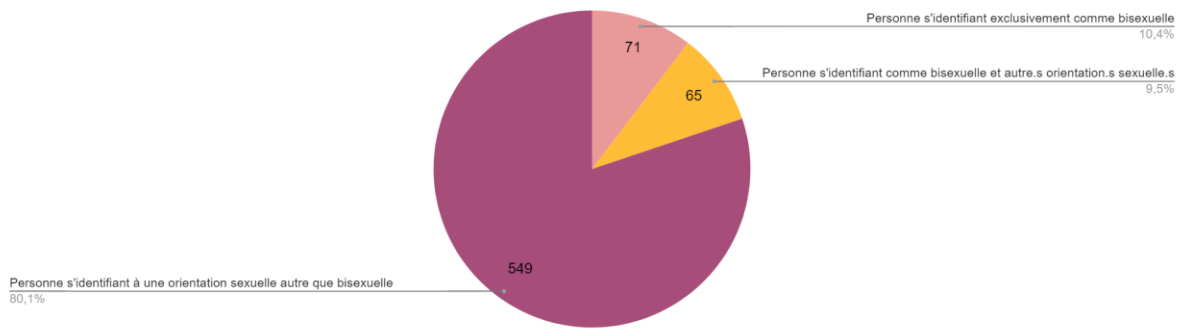
Concernant l'orientation sexuelle, le terme « lesbienne exclusivement » est utilisé afin de distinguer les personnes qui se disent « lesbienne exclusivement » des autres personnes lesbiennes ayant des orientations sexuelles (complémentaires). Plus de la moitié des répondantes (55,6%) se déclarent lesbiennes exclusivement, soit 381 personnes. Également, 16,2% des personnes (n=111) s'identifient à lesbienne et au minimum à une autre orientation sexuelle. Par exemple, certaines personnes se sont identifiées comme lesbienne-gaie (5,1%) ou encore lesbienne-bisexuelle (2,2%). Au total, 492 personnes s'identifient comme lesbienne (exclusivement, ou ayant d'autres orientations sexuelles complémentaires). Le dernier tiers s'identifie à « autres », c'est-à-dire à d'autres orientations sexuelles hormis le lesbianisme.



Bisexuelle

Approximativement 20% des personnes sondées pour cette enquête s'identifient comme ayant une orientation bisexuelle. Tout comme les autres orientations sexuelles, certaines personnes ont mentionné être bisexuelle en plus d'une autre orientation sexuelle (9,5%) et d'autres ont fait le choix d'exclusivement se définir comme bisexuelle (10,4%).

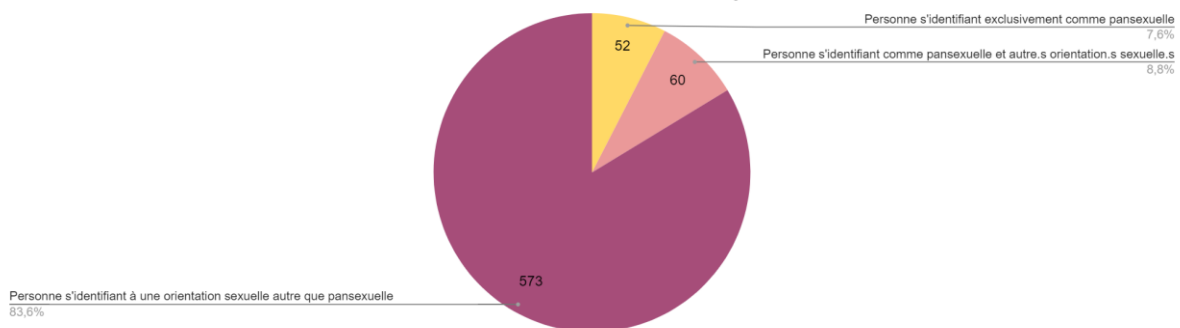
Orientation sexuelle : s'identifier comme bisexuelle



Pansexuelle

La troisième orientation sexuelle en tête de liste est la pansexualité. En effet, 7,6% des personnes sondées se sont identifiées exclusivement comme pansexuelles. De même, 8,8% se sont identifiées comme ayant une ou plusieurs autres orientations sexuelles. Cela donne un total de 16,4% de la population sondée.

Orientation sexuelle : s'identifier comme pansexuelle

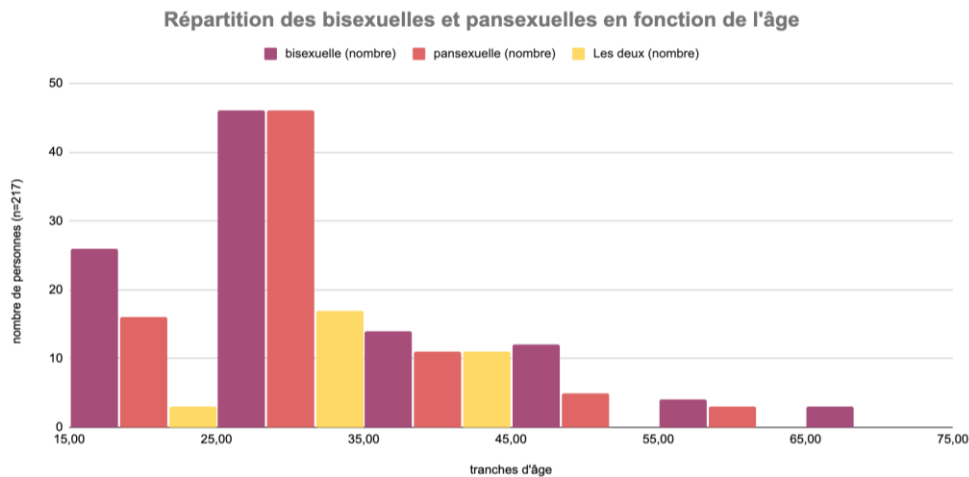


Nuances entre bisexuelle et pansexuelle

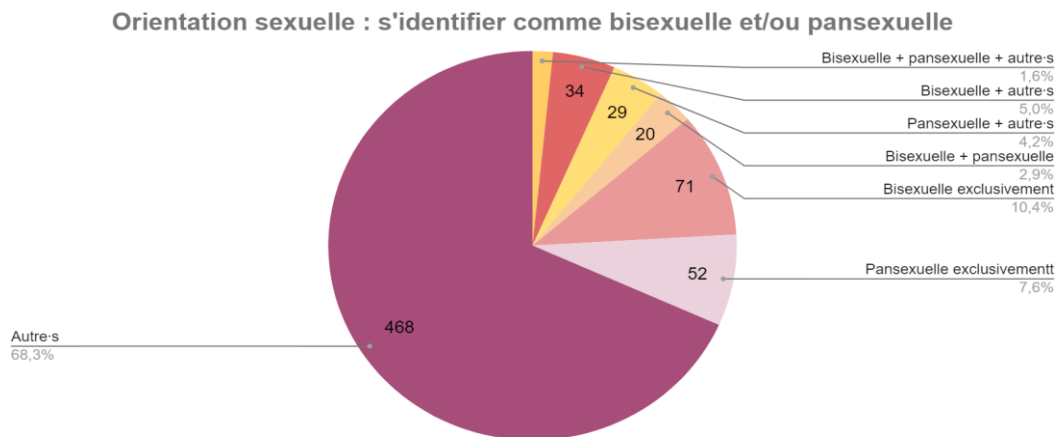
Ces orientations sexuelles sont toutes deux caractérisées par leurs attirances pour plus d'un sexe ou d'un genre (Spratt, R. A., et Benoît Hadcock, B., 2018). En résumé, la bisexualité est basée sur l'attraction romantique et/ou sexuelle à différents degrés envers les hommes et les femmes ; c'est une orientation sexuelle caractérisée par une certaine binarité. En ce qui concerne la pansexualité, elle se définit par une attirance envers un individu, qu'importe le sexe et le genre de la personne (Spratt, R. A., et Benoit Hadcock, B., 2018). Ainsi, une personne pansexuelle peut être autant attirée par une femme ou par un homme cisgenres, par une personne non-binaire ou encore par une femme ou un homme transgenre.

L'analyse montre que la répartition des personnes pansexuelles se situe entre 15 et 65 ans. Quant aux personnes s'identifiant comme bisexuelles, elles sont présentes dans toutes les catégories d'âge. Une des hypothèses que nous pourrions émettre dans cette analyse est que la pansexualité est une notion plus récente, tant socialement que dans la nomenclature, étant

donné le développement des identités de genre multiples. Néanmoins, nous pouvons constater que, outre le fait que la pansexualité est mentionnée dans ce sondage au sein de la tranche d'âge 55 à 65 ans, il n'y a pas d'indicateur spécifique à sa récente apparition. De plus, nous observons que la tranche d'âge des 25 à 35 ans est la plus représentée au niveau des personnes s'identifiant comme pansexuelles et des personnes s'identifiant comme bisexuelles. Les quelques personnes s'identifiant aux deux orientations sexuelles sont âgées de moins de 45 ans.



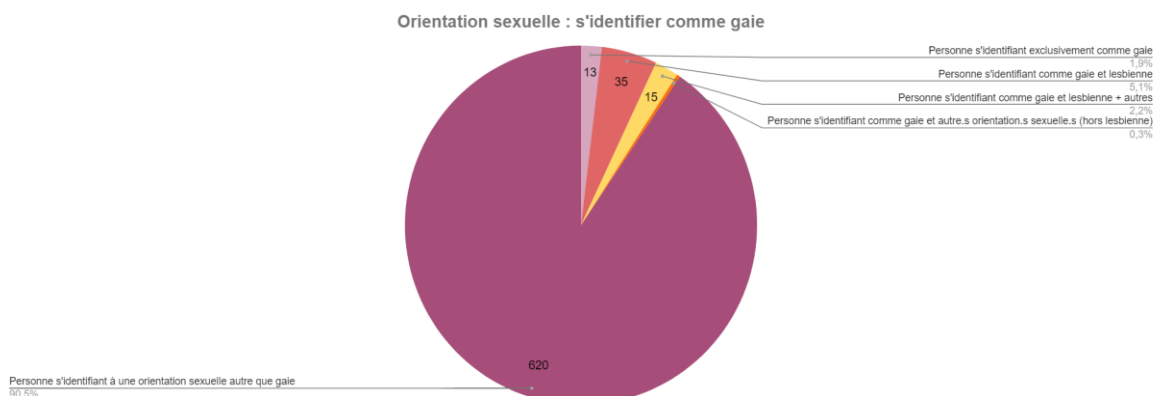
À noter qu'en conjuguant la catégorie bisexuelle avec la catégorie pansexuelle, ces orientations représentent environ le tiers de la population (31,7%) des personnes sondées par l'enquête, soit 217 personnes.



Gaie

Bien que le terme « lesbienne » soit le plus représenté au sein de cette enquête, lorsqu'on traite de l'homosexualité entre deux femmes, le choix du terme « gaie » pour définir l'orientation (homo) sexuelle féminine a été retenu par 65 femmes, dont 13 personnes qui s'identifient exclusivement comme gaie. Les personnes s'identifiant comme ayant une

orientation sexuelle gaie sont réparties de façon homogène dans les différentes tranches d'âges.

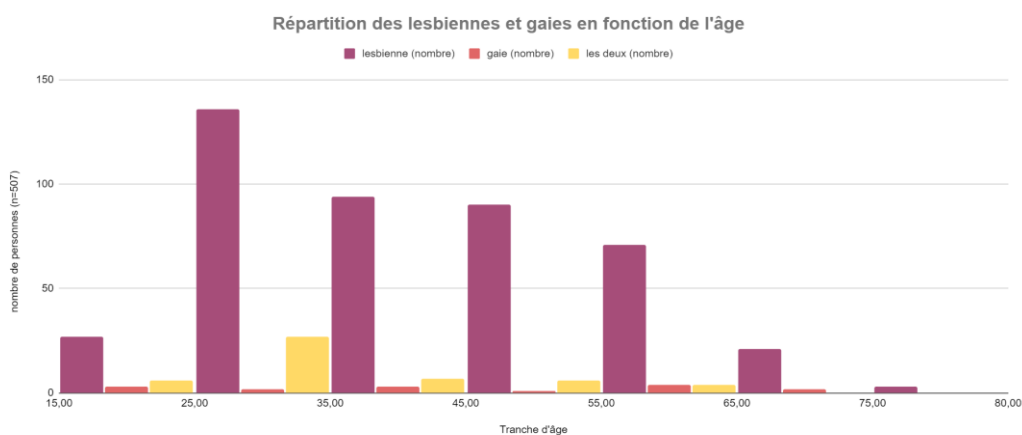


Enjeux relatifs au terme lesbienne

Depuis toujours, le terme « lesbienne » est controversé en raison de sa charge politique ainsi que de son hypersexualisation. Par exemple, encore aujourd'hui, de nombreux sites à caractère pornographique destinés aux hommes hétérosexuels sont associés au mot lesbienne (Arc, S., 2015). Ce malaise lié aux fantasmes hétérosexuels a donné lieu au dénigrement de la terminologie « lesbienne », mais également à une invisibilisation des réalités lesbiennes et des enjeux auxquels ce terme se réfère, entraînant une banalisation du vécu lesbien qui se décline par une invisibilité lesbienne dans la sphère publique. Le rejet du patriarcat demeure au centre des luttes et des revendications des communautés lesbiennes, et constitue un enjeu central dans le rapport entretenu avec les diverses communautés qu'elles soient LGBTQ+ ou non. En effet, en revendiquant l'indépendance (homo)sexuelle des femmes et du même fait le rejet de l'hétéronormativité, les communautés lesbiennes remettent en question les fondements mêmes de notre société. Selon le RLQ, cette charge politique est un facteur incontournable dans l'invisibilisation des lesbiennes, voire de leur invisibilité, car en existant et en étant socialement visibles, les lesbiennes démontrent la possibilité de vivre en dehors des rapports hétérosexuels et constituent ainsi une menace pour l'ordre sexuel (patriarcal) établi.

Actuellement, nous observons une transformation des mœurs au sein de la jeune génération. La différence entre « être gaie » et « être lesbienne » tend même à disparaître, puisque la charge politique/historique lui étant associée tend également à disparaître. Une des hypothèses suite à l'analyse du sondage est que les personnes s'identifiant comme gaies sont majoritairement concentrées dans les tranches d'âges supérieures à 55 ans, de par l'histoire des luttes militantes LGBTQ2S+. Toutefois, nous pouvons clairement constater une constance dans l'auto-identification au terme « gaie ». Une légère hausse apparaît dans la

tranche d'âge de 25-35 ans en ce qui concerne la double identification. Cette récente réappropriation pourrait peut-être permettre d'augmenter la visibilité des lesbiennes dans nos sociétés.



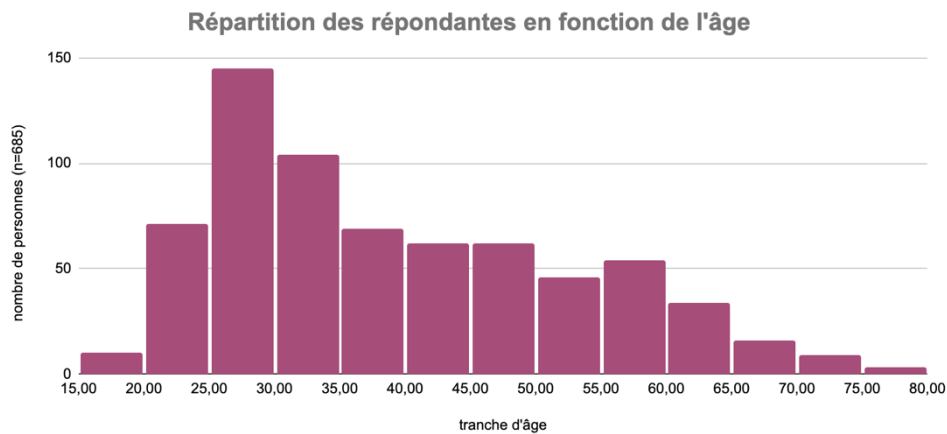
En somme, nous pouvons constater qu'il existe de multiples identités de genre et d'orientations sexuelles au sein de la population gravitant autour du RLQ. La population représentée par le Réseau est hétérogène, ce qui demande une analyse approfondie des enjeux, qui sont parfois spécifiques à certains sous-groupes et parfois attribuables à plusieurs d'entre eux. Pour l'organisme, cette multiplicité des identités démontre la pertinence, ainsi que l'importance, de ne pas généraliser certaines conclusions en lien avec l'entièreté de la communauté LGBTQ2S+, mais bien de garder une approche axée sur les enjeux touchant les femmes de la diversité sexuelle afin de ne pas invisibiliser nos réalités, et ce, en réalisant des analyses différenciées selon les sexes et intersectionnelle (ADS+) de façon systématique.

Données sociodémographiques

Âge des répondantes

La moyenne d'âge des répondantes est de 38,9 ans, avec un âge minimal de 17 ans et un âge maximal de 79 ans. La médiane est quant à elle de 36 ans, c'est-à-dire que 50% des personnes ayant répondu à l'enquête ont moins de 36 ans et 50% ont plus de 36 ans. Nous observons que la population sondée est relativement jeune. En effet, la tranche d'âge de la population la plus représentée au sein de cette enquête est de 20-40 ans. Cela peut s'expliquer en partie par le fait que le sondage a été réalisé de façon électronique, par le biais du web, et que l'accès peut être restreint, par exemple, chez certaines populations analphabètes, ayant des déficiences intellectuelles, ou encore un manque d'accès aux ressources informatiques.

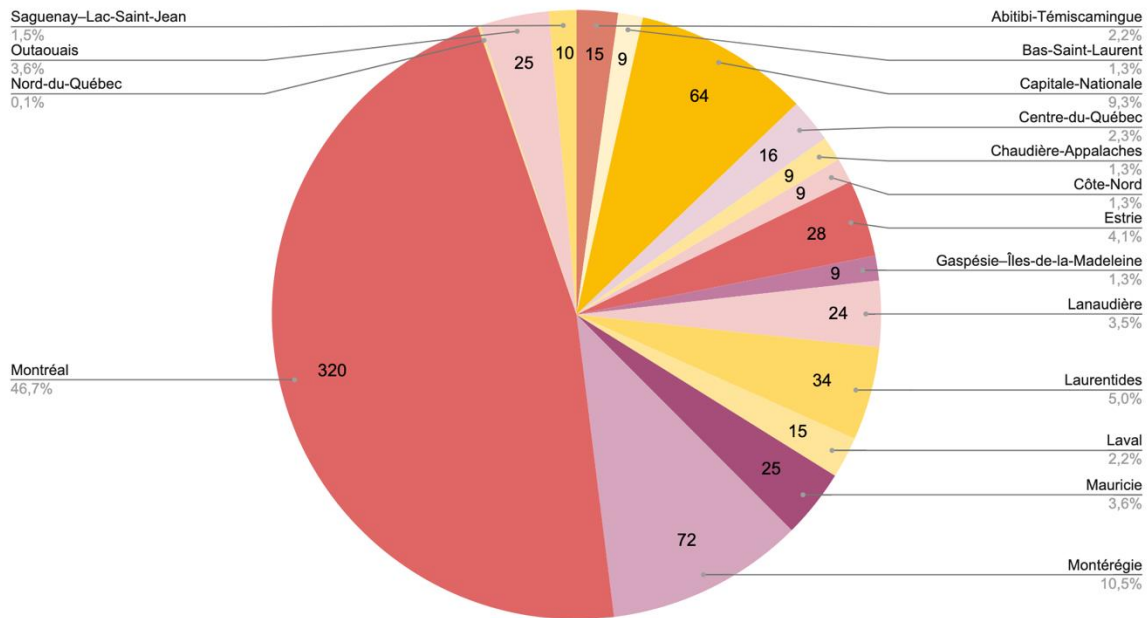
Nous pouvons constater que la population représentée par le RLQ est diverse et bien répartie sur le plan de l'âge, et ce, même si la distribution de l'âge démontre une légère asymétrie à gauche.



Localisation des répondantes

L'enquête met en évidence la diversité régionale des femmes de la diversité sexuelle. Il est important de mentionner que cette enquête est une première puisqu'elle parvient à sonder des répondantes provenant des 17 régions administratives du Québec. Encore une fois, cela démontre la pertinence d'un organisme tel que le Réseau des lesbiennes du Québec ainsi que l'étendue de la portée de son action auprès des femmes de la diversité sexuelle. Une des hypothèses antérieures à cette analyse provenait du mythe que la grande majorité des femmes de la diversité sexuelle se retrouvent dans les grands centres urbains. Néanmoins, les chiffres démontrent que Montréal n'est pas le chef-lieu de l'exode rural pour les populations sondées, puisque 53,3% des répondantes vivent hors de l'île de Montréal. Certes, une majorité, c'est-à-dire 59,4% des personnes, demeure dans le Grand Montréal incluant l'île de Montréal, Laval et la Montérégie. Néanmoins, 40,6% habitent ailleurs au Québec. De ce fait, cette enquête permet de visibiliser les femmes des autres régions québécoises, et leurs enjeux propres, qu'elles demeurent dans les villes ou les zones rurales au sein des 17 régions administratives du Québec.

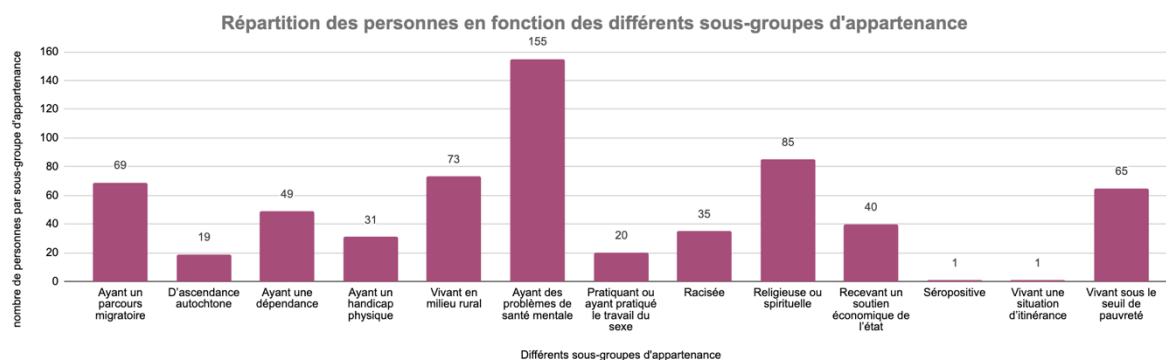
Répartition des répondantes en fonction des 17 régions



Autres éléments identitaires

Dans cette analyse statistique, il est primordial d’avoir une vision intersectionnelle des enjeux qui touchent notre communauté. L’individu est constitué d’un ensemble de composantes identitaires et les différents systèmes qui l’entourent engendrent de nombreux impacts sur ses conditions de vie. L’intersectionnalité propose de mieux comprendre les intersections où l’individu se situe, afin notamment de mieux comprendre les systèmes qui impactent son vécu, simultanément ou pas, et ce, de manière positive ou négative. Que ce soit des processus de valorisation ou d’oppression, il est essentiel de prendre en considération que malgré l’apparence d’une population homogène, la communauté lesbienne est un groupe très diversifié. Afin de mieux cerner les diverses réalités auxquelles les femmes de la diversité sont confrontées, l’enquête proposait une question en lien avec différentes sous-catégories définissant des facteurs pouvant engendrer certaines contraintes, oppressions et discriminations auprès des femmes de la diversité sexuelle.

Plus d’une femme de la diversité sexuelle sur deux (53%) a déclaré appartenir à d’autres sous-groupes de la population, ce qui peut engendrer des impacts sur leur santé et leur bien-être, au-delà de leur orientation sexuelle et de leur identité de genre. Par conséquent, ce large portrait de femmes de la diversité sexuelle souligne l’importance d’apporter des réponses appropriées et adaptées aux besoins spécifiques et aux différentes réalités de chacune.



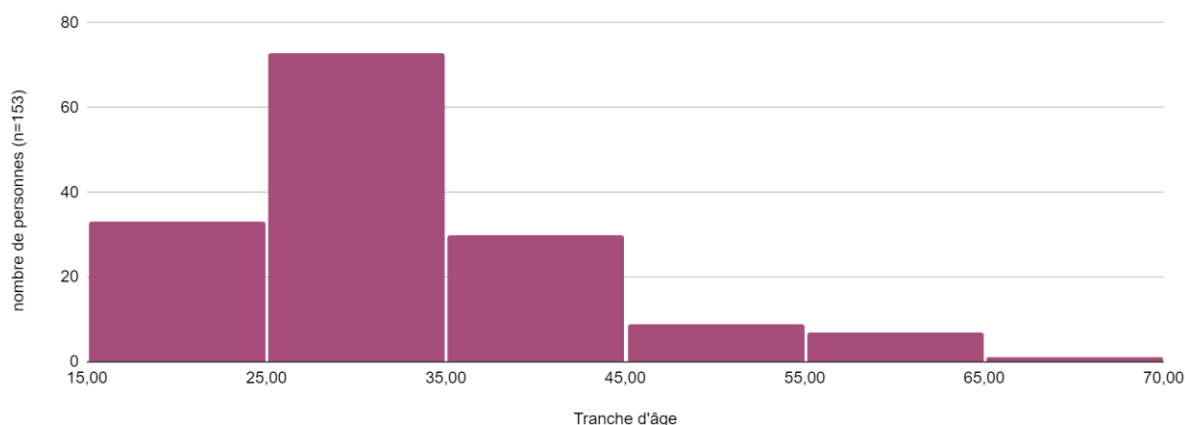
À travers l'analyse, nous remarquons que le sous-groupe d'appartenance le plus représenté est celui des personnes ayant des problèmes de santé mentale (hors catégorie : « aucune de ces réponses »). Il est important de mentionner que la question présentée demandait aux personnes sondées « d'auto-identifier leurs conditions ». La définition de « problématique de santé mentale » peut donc varier, d'un trouble diagnostiqué par un professionnel de la santé, à une perception (autodiagnostic) de problématique en santé mentale. Néanmoins, cette autodéfinition et cette forte proportion démontrent un constat important en lien avec cet enjeu. De surcroît, la pauvreté est un facteur de risque bien connu qui amplifie cet enjeu de santé mentale (Lechaume, A., Savard, F., 2019). En effet, les personnes bénéficiant d'une aide gouvernementale, ou ayant un salaire inférieur à 12,50\$¹ de l'heure ou compris entre 12,50\$ et 15,99\$ de l'heure, sont les plus vulnérables concernant les problématiques de santé mentale. En effet, en croisant les indicateurs « santé mentale » et « salaire », nous avons constaté que près de 42% des personnes ayant un revenu inférieur à 12,50\$/h avaient déclaré avoir des problèmes de santé mentale. Ce même pourcentage est comptabilisé pour les personnes gagnant entre 12,50\$ et 15,99\$ de l'heure et il grimpe même à 58% pour les personnes ayant déclaré bénéficier d'une aide gouvernementale. À contrario, la tranche de répondantes bénéficiant d'un salaire de 36\$ à 40,99\$ de l'heure a déclaré à 11% seulement des problèmes de santé mentale, pour 8% chez les personnes ayant un salaire horaire de plus de 41\$. Ces données démontrent une forte corrélation entre le statut socio-économique et la précarité psychologique des femmes de la diversité sexuelle. Lorsque nous analysons les composantes salariales des répondantes, nous pouvons constater que 18% des personnes sondées vivent avec un salaire de moins de 15,99\$ de l'heure². De plus, nous constatons que la jeune génération ayant entre 25 et 35 ans indique majoritairement souffrir de problèmes de santé mentale. Bien que ce pourcentage tende à souligner que les problèmes de santé mentale explosent auprès des jeunes, il est important de noter que les tabous et la stigmatisation autour de la santé mentale sont beaucoup moins présents, de nos jours, que dans les décennies précédentes. Nombreuses sont les lesbiennes âgées qui furent

¹ Le salaire minimum au Québec, entre mai 2019 et mai 2020, était de 12,50\$ de l'heure.

² Voir la section « données sociodémographiques », page 21

réprimées par le passé en raison de leur orientation sexuelle, perçue à l'époque comme un crime, un péché ou une maladie mentale (Brotman, S. et Cormier, R., 2000). Les problèmes de santé mentale ont donc une connotation très péjorative dans les esprits des personnes âgées et plusieurs hésitent encore à en parler. Ainsi, les problèmes de santé mentale dans cette tranche d'âge pourraient également être sous-estimés. Néanmoins, il est essentiel de constater l'ampleur des problèmes de santé mentale chez la jeune génération de femmes de la diversité sexuelle.

Répartition des personnes ayant des problèmes de santé mentale en fonction de l'âge

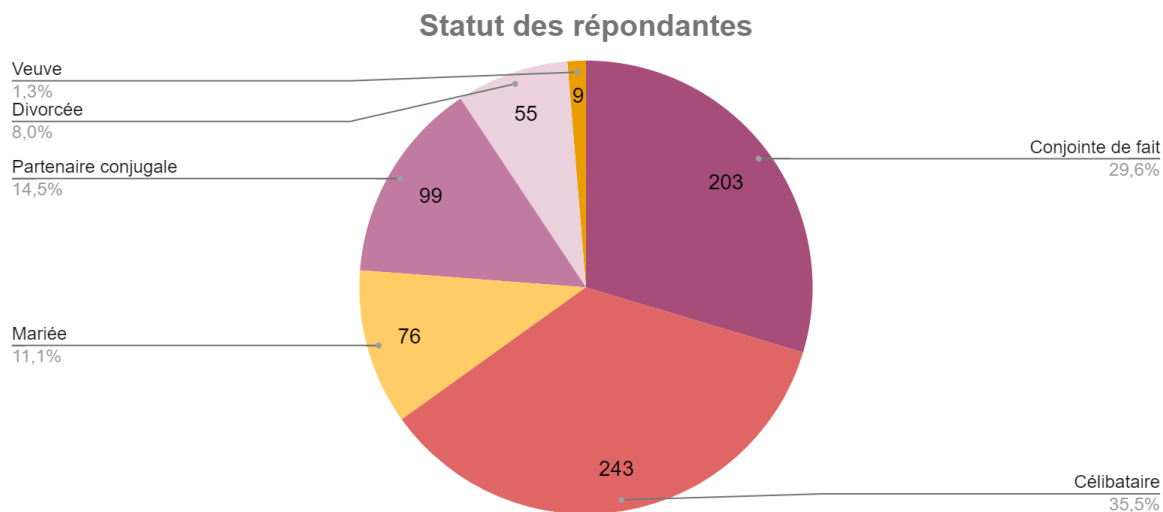


Enfin, une des hypothèses découlant de l'analyse des données est que les problèmes de santé mentale présents dans la communauté sondée, tous âges confondus, sont le reflet de l'hétéronormativité dans la société. Malgré les avancées juridiques en faveur des personnes LGBTQ2S+ et l'acceptation sociale de plus en plus grande, il n'en demeure pas moins que trouver sa place et accepter son orientation sexuelle demeurent des enjeux actuels pour les personnes issues de cette communauté, sous peine de rejet, de honte ou encore de violence (Häusermann, M., 2014). Encore aujourd'hui, les femmes LGBTQ2S+ sont la cible d'actes lesbophobes au quotidien, découlant du simple fait d'être une femme et d'être lesbienne, et ce, que ce soit à l'intérieur de la communauté, tout comme au sein de la population en général. De surcroît, les femmes ayant un parcours migratoire, racisées, autochtones, séropositives, en situation d'handicap, d'itinérance, ayant une appartenance religieuse, ayant une dépendance, ou vivant sous le seuil de la pauvreté, peuvent également vivre une énième discrimination conjuguée au fait qu'elles ne cadrent pas dans les divers systèmes dominants.

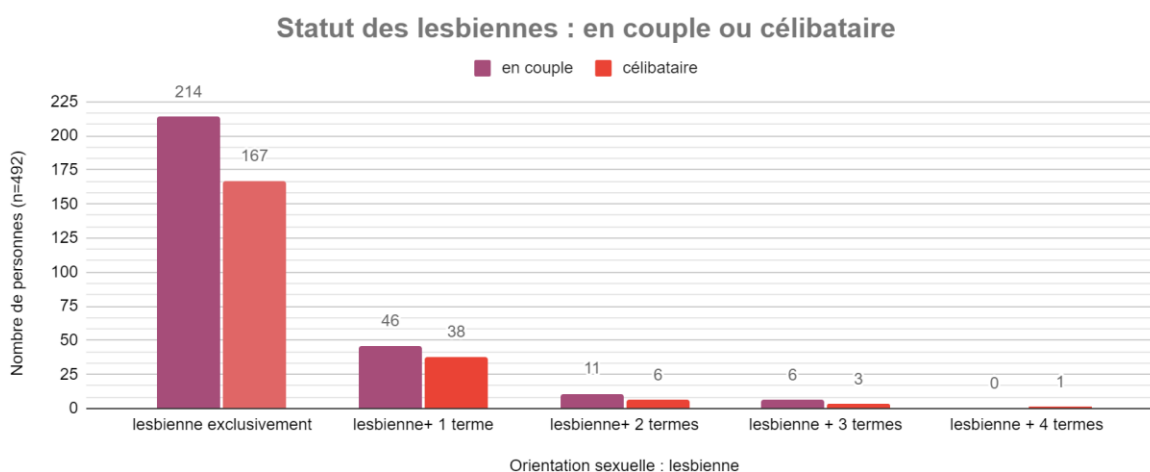
Composition des ménages

L'enquête présentait quelques questions sur l'état matrimonial et le type de ménage dans le but de contextualiser le milieu de vie des personnes participant à l'enquête. En fusionnant les statistiques qui sous-tendent que les personnes sont en couple (conjointe de fait, mariée et

partenaire conjugale), nous remarquons que 55,2% des personnes sondées sont en couple. À l'inverse, la proportion de personnes célibataires est de 44,8%.

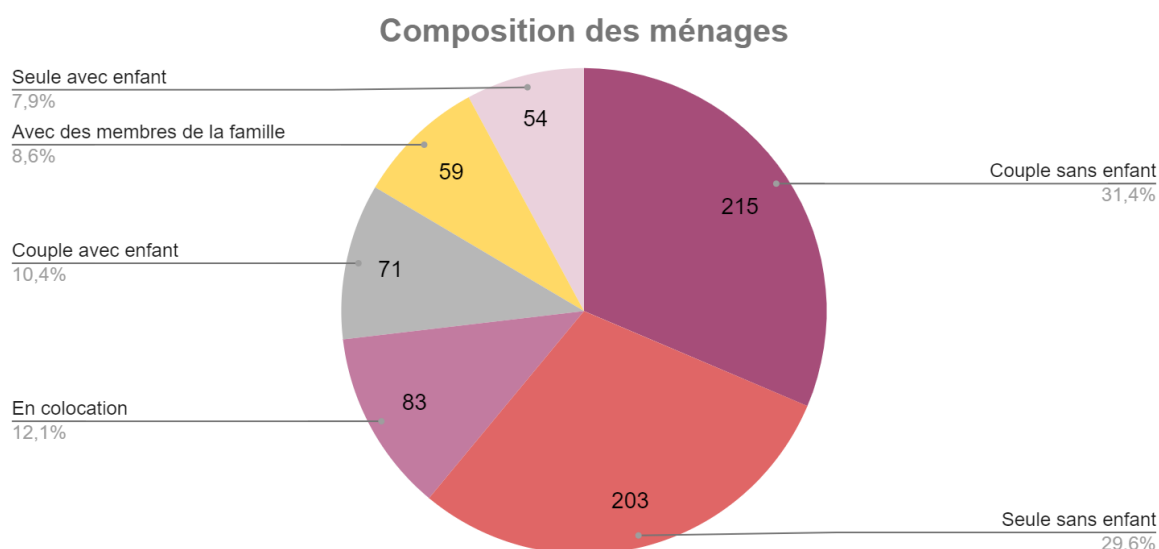


Parmi les 492 personnes s'identifiant comme « lesbienne », 215 répondantes (43,7%) ont déclaré avoir le statut de célibataire. En investiguant davantage, nous remarquons qu'à l'intérieur de chaque sous-groupe, les lesbiennes sont toujours majoritairement en couple. En effet, lorsque nous observons uniquement les personnes qui s'identifient « exclusivement lesbienne », 43,8% se déclarent célibataires versus 56,2% en relation de couple.



Au sein des ménages des femmes de la diversité sexuelle, 31,4% des personnes se disent en couple et sans enfant, suivi de très près par les personnes seules et sans enfants (29,6%) pour un total de 61% de la population sondée. Les personnes vivant seules et avec des enfants sont les ménages les moins représentés dans cet échantillon (7,9%). De plus, les statistiques démontrent que la population interrogée a peu d'enfants. En effet, approximativement 18% des personnes sondées se sont déclarées comme parents. L'âge moyen et médian des parents célibataires ou en couple est de 43 ans. L'âge minimum est de

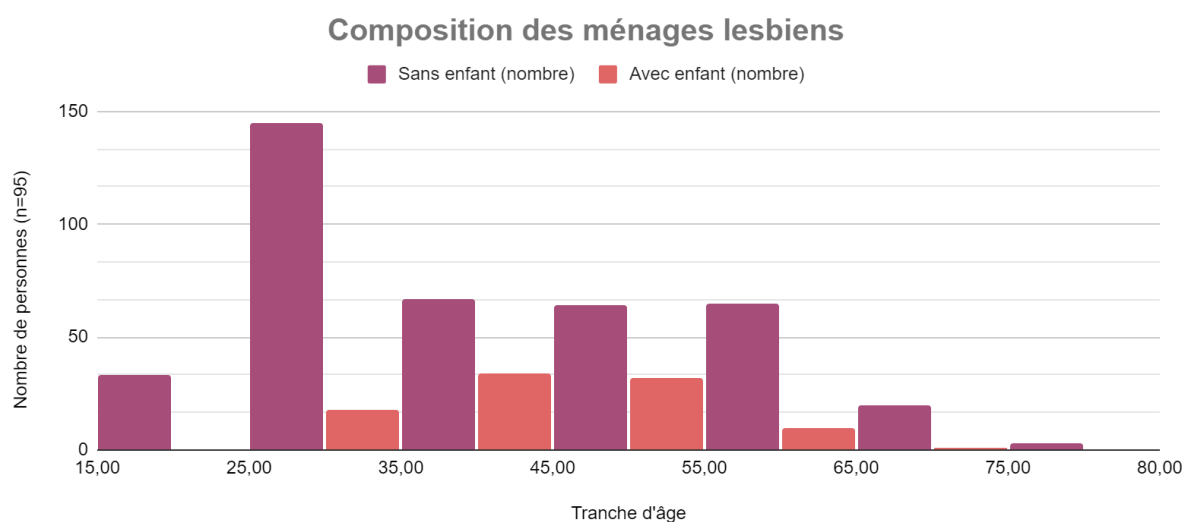
24 ans. Une assez forte proportion de personnes se sont déclarées comme vivant avec des membres de leurs familles à 8,6%. En analysant plus précisément ces données, nous avons constaté que la moyenne d'âge était de 27 ans et que l'âge médian des répondantes était de 26 ans. Nous pouvons donc conclure que certaines des répondantes vivent encore chez leurs parents et que d'autres se retrouvent possiblement dans le rôle de proche aidant, dans une certaine mesure.



Lorsque nous regardons plus spécifiquement la population lesbienne au sein de cette enquête, 95 personnes sur 492 se sont déclarées parents, soit 19,3%. Nous observons que la moyenne d'âge des parents appartenant aux communautés lesbiennes est dans la quarantaine, autour des 44 ans. Également, l'âge minimum noté par les répondantes est de 27 ans, ce qui est assez âgé, en comparaison avec la population de parents hétérosexuels. L'âge moyen de la maternité en 2016, pour l'ensemble du Québec, était de 30,6 ans (MSSS, 2019). Il existe donc un écart important (près de 14 ans) entre l'âge moyen de la maternité des québécoises hétérosexuelles, versus les femmes homosexuelles. La plus grande complexité liée au fait de fonder une famille lesboparentale (parcours plus complexe, coûts élevés associés aux techniques de procréation assistée) n'est guère négligeable. De plus, une autre hypothèse émerge de notre analyse ; les femmes de la diversité sexuelle reporteraient la venue d'enfants de manière tardive du fait qu'elles priorisent leur vie professionnelle. En effet, comme mentionné dans la section « données socioéconomiques³ », les femmes de la diversité sexuelle sont deux fois plus nombreuses à obtenir un diplôme de deuxième cycle que les femmes hétérosexuelles. De surcroît, en regardant l'âge des répondantes, nous pouvons émettre l'hypothèse que certaines femmes deviendront mères

³ Voir la section « données socioéconomiques », page 21

plus tardivement. En effet, d'une part, l'âge moyen des répondantes de l'enquête est de 38,9 ans et d'autre part, nous avons remarqué que l'âge moyen des parents interrogés est de 44 ans. Également, un autre écart est à relever concernant la maternité. Si nous ne connaissons pas l'âge exact de la maternité des femmes LGBTQ2S+ ayant participé à l'enquête, nous pouvons présumer que l'accès à la maternité peut être un enjeu de taille, au même titre que les femmes hétérosexuelles, dans une certaine mesure.



Finalement, les luttes pour l'acceptation des familles LGBTQ2S+ sont encore bien présentes dans notre société. Certes, au niveau législatif plusieurs avancées ont été réalisées, mais il n'en demeure pas moins que les LGBTphobies subsistent et que les familles lesboparentales, homoparentales, transparentales et issues de couples qui ne se situent pas dans le modèle hétéronormatif, sont encore stigmatisées et subissent maints préjugés.

Données socioéconomiques

Type de scolarité atteint

Nous avons comparé les récentes statistiques de 2015 du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS, 2015) du Québec avec les données issues de l'Enquête provinciale de 2020 et désirons préciser, qu'au sein des données ministérielles, les femmes de la diversité sexuelle sont incluses. Globalement, l'accès à des études supérieures augmente considérablement avec les générations plus jeunes. Concernant les statistiques du gouvernement du Québec (2015), il n'y a pas de données sur les femmes de 65 ans et plus, mais nous pouvons envisager que l'accès était encore plus difficile pour cette génération. Néanmoins, en raison du contexte historique, les luttes féministes ont permis d'améliorer le statut des femmes, ainsi que leur émancipation professionnelle et leur accès aux études

supérieures. Nous pouvons donc constater une certaine augmentation du taux de fréquentation en ce qui a trait aux études supérieures. En outre, la population des femmes de la diversité sexuelle est plus éduquée que la population féminine du Québec. Selon nos données, la population des femmes de la diversité sexuelle âgée entre 17 à 44 ans fait près de deux fois plus d'études de deuxième ou troisième cycle, que la population féminine générale, soit respectivement 21,5% versus 12,1% pour les personnes de 17-34 ans et 22,9% versus 11,7% pour les personnes de 35 à 44 ans. De plus, un tiers des jeunes femmes de la diversité sexuelle (17-34 ans) ont un niveau d'études minimalement composé d'un baccalauréat. En nous attardant davantage sur le type de scolarité atteint, nous nous apercevons que les femmes de la diversité sexuelle sont proportionnellement moins nombreuses que les québécoises à avoir obtenu un diplôme d'étude collégiale (DEC) comme niveau de scolarité atteint le plus élevé. Également, de manière générale, les québécoises sont plus nombreuses que les femmes de la diversité sexuelle à avoir obtenu un diplôme d'études professionnelles (DEP) et un diplôme d'études secondaires (DES) comme niveau de scolarité atteint le plus élevé, peu importe la tranche d'âge. De nos jours, la proportion de jeunes femmes de la diversité sexuelle (comme de la population générale) n'ayant pas obtenu de diplôme est inférieure à la proportion des femmes plus âgées. Bien que la scolarisation soit, de manière générale, davantage accessible à tous les pans de la population, on ne peut nier que les dernières décennies ont favorisé une accessibilité plus importante aux études supérieures pour les jeunes femmes du Québec. Certaines différences subsistent toutefois entre les femmes de la diversité sexuelle et les femmes hétérosexuelles. En effet, nous pouvons constater que les femmes de la diversité sexuelle sont plus diplômées que leurs homologues hétérosexuelles, et qu'elles sont également plus représentées dans les cycles supérieurs d'études, tous âges confondus.

Type d'emploi

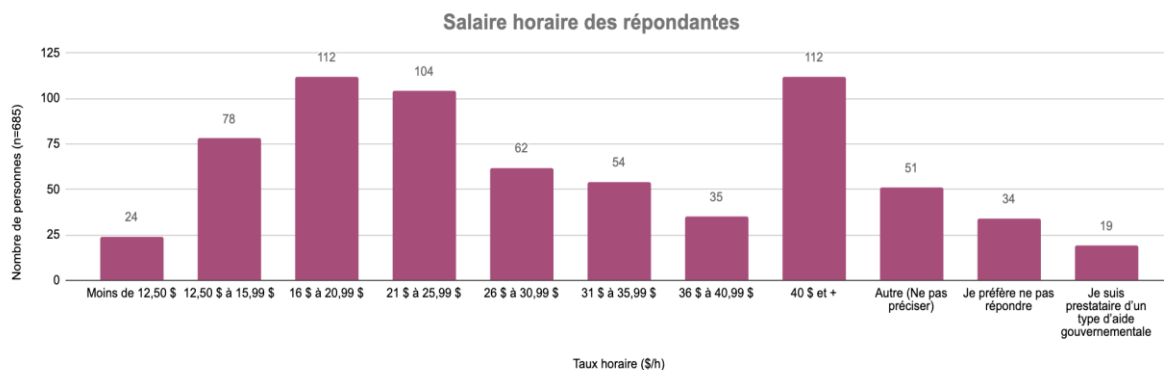
À propos de l'employabilité des femmes de la diversité sexuelle, approximativement la moitié des répondantes (47,6%) ont mentionné être employées à temps plein. Les travailleuses autonomes représentent 7,3% de l'échantillon. De plus, près de 20% des personnes interrogées déclarent être étudiantes à temps partiel ou à temps plein et de ces 20%, 42,4% de ces étudiantes ont un emploi à temps plein parallèlement à leurs études à temps partiel. La proportion de la population des femmes de la diversité sexuelle recevant, en date de la collecte de données, une prestation d'assurance-emploi était de 3%. Comparativement à la population générale, le taux de chômage des femmes de la diversité sexuelle était inférieur au taux de chômage moyen au Québec, fixé à 5,1% en janvier 2020, moment de l'enquête où le taux de réponses a été le plus élevé (Institut de la statistique du Québec, 2020). En

définitive, nous pouvons constater que les femmes de la diversité sexuelle sont très présentes sur le marché du travail, en plus d'être éduquées.

Salaire horaire

L'enquête présente une vue d'ensemble des salaires horaires des femmes de la diversité sexuelle. La moyenne et la médiane des tranches salariales (\$/heure) sont de 21\$ à 25,99\$, c'est-à-dire qu'il y a autant de personnes qui ont un taux horaire en dessous de cette tranche salariale (21\$ et 25,99\$) qu'au-dessus de celle-ci. En regroupant toutes les personnes vivant avec un salaire horaire de moins de 25,99\$, ainsi que les bénéficiaires de l'aide gouvernementale, nous constatons que 49,7%, soit la moitié de la population interrogée, se situe dans cette tranche salariale de « bas revenu à modéré ». Et ce, contre 16% de la population sondée qui indique que son taux horaire était supérieur à 40\$, faisant de cette catégorie la seconde plus représentée parmi les répondantes. Respectivement, 3% des participantes a indiqué avoir un taux horaire de moins de 12,50\$ de l'heure et 4% bénéficie d'une aide gouvernementale. De plus, 28% des répondantes ont un salaire horaire se situant autour de 12,50\$ et 20,99\$ de l'heure. Par conséquent, ce groupe de personnes, tout comme les personnes bénéficiaires d'une aide gouvernementale, est plus à risque d'avoir des difficultés financières. Cela démontre une énième fois que les besoins et les réalités sont très contrastés chez les diverses communautés lesbiennes ; c'est pourquoi il est plus que nécessaire de faire valoir l'approche intersectionnelle avec l'outil d'analyse différenciée selon les sexes et intersectionnelle (ADS+) afin de réduire cet écart salarial et de prendre en considération de façon globale tous les enjeux. Les femmes de la diversité sexuelle n'appartenant à aucun sous-groupe ont une moyenne salariale se situant entre 26\$ à 30,99\$ de l'heure. Majoritairement, nous pouvons constater que 53,3% des femmes de la diversité sexuelle ont déclaré au minimum un facteur de vulnérabilité et peuvent démontrer un plus faible statut socio-économique. En effet, la moyenne ainsi que la médiane de leur tranche salariale sont de 21\$ à 25,99\$ par heure. De surcroît, les femmes de la diversité sexuelle en situation de handicap touchent en moyenne 16\$ à 20,99\$/h comparativement aux femmes de la diversité sexuelle n'ayant déclaré aucun autre facteur pouvant créer des oppressions. Également, il est important de mentionner que les personnes d'ascendance autochtone rapportent se situer dans une tranche salariale moyenne de 16\$ à 20,99\$ de l'heure. Ce qui veut dire qu'elles ne vivent pas nécessairement dans les régions du Nord-du-Québec ou encore de la Côte-Nord où nous avons pu observer une moyenne salariale se situant entre 26\$ à 30,99\$ de l'heure. Ces statistiques démontrent que, bien que l'intersectionnalité ne soit pas en lien avec une hiérarchie des oppressions, nous pouvons constater que le cumul de ces dernières ne fait qu'augmenter les facteurs de vulnérabilité des femmes de la diversité sexuelle. Il est donc essentiel de considérer l'entièreté de la personne, mais aussi son rapport

avec l'extérieur, c'est-à-dire la société. D'ailleurs, les femmes de la diversité sexuelle subissent également le sexisme systémique se traduisant notamment par des inégalités salariales. Effectivement, bien que nous ayons précédemment démontré que les femmes de la diversité sexuelle sondées sont très éduquées, voire même davantage que la moyenne des femmes, l'écart important constaté entre le grand niveau de scolarité et le faible revenu est probant. Les plafonds de verre subsistent et sont difficiles à déconstruire. Certains préjugés perdurent et ont un impact considérable chez les femmes qui aiment les femmes. De surcroît, le fait de vivre en union avec une autre femme a un impact significatif sur le revenu familial qui demeure faible, du moins plus faible que la moyenne des couples hétérosexuels, car les hommes gagnent un salaire majoritairement plus élevé que les femmes et augmentent du fait même le revenu moyen des ménages (Pelletier, R., Patterson, M., et Moysen, M., 2019). Enfin, nous pouvons constater un écart entre le salaire moyen des femmes de la diversité sexuelle selon nos données et celui des femmes en général. En effet, en moyenne la population féminine générale au Québec, incluant les femmes LGBTQ2S+, gagnent 26,98\$⁴ de l'heure comparativement à 23,50\$⁵ pour les femmes de la diversité sexuelle, et ce, même si elles ont un niveau de scolarisation plus élevé (Statistique du Québec, 2021). Il existe donc, en plus du sexisme systémique, une autre discrimination vécue par les femmes de la diversité sexuelle qui peut être attribuable à leur orientation sexuelle ou à d'autres facteurs de discrimination.



Salaire horaire - un portrait des régions

À propos des salaires en fonction des régions, nous avons réalisé une comparaison des données statistiques de l'Institut de la statistique du Québec concernant les femmes québécoises en général avec les données de notre enquête par rapport aux femmes québécoises de la diversité sexuelle (Statistique du Québec, 2021). De plus, nous avons exclu les personnes ayant répondu « autres » et « préfère ne pas répondre » à la question sur le revenu afin de faciliter l'analyse. De même, nous avons regroupé les régions Côte-Nord et

⁴ Salaire horaire moyen de l'ensemble du Québec (Statistique du Québec, 2021)

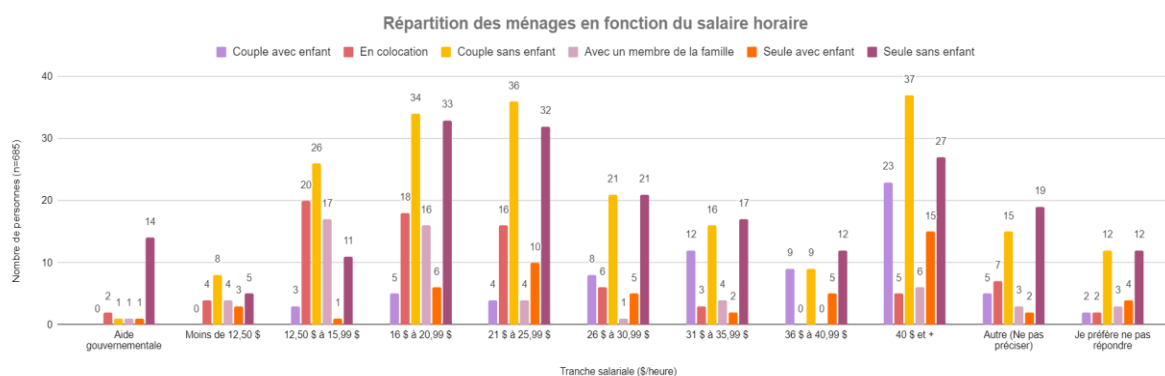
⁵ Moyenne de la tranche salariale : 21\$ à 25,99\$

Nord-du-Québec pour permettre la comparaison avec les données statistiques de l'Institut de la statistique du Québec.

Sept des 17 régions ont le même salaire moyen que la moyenne régionale. Cependant, dans huit autres régions, le salaire horaire est en dessous de la moyenne régionale. Par exemple, la moyenne du salaire horaire en 2020 des femmes travaillant dans la région de Chaudière-Appalaches est de 25,63\$, alors que la tranche salariale moyenne des femmes de la diversité sexuelle est de 16\$ à 20,99\$. Donc même en faisant la moyenne de cette tranche salariale, cela n'équivaut pas au salaire moyen obtenu par les femmes en général. C'est en Abitibi-Témiscamingue, dans les Laurentides et en Mauricie que nous constatons la plus grande différence entre les femmes en général et celles de la diversité sexuelle, pour ce qui est du salaire horaire médian ainsi que de la moyenne de ce même salaire. En effet, pour les femmes de la diversité sexuelle, ces trois régions démontrent des salaires horaires moyen et médian inférieurs aux salaires régionaux des femmes québécoises de manière générale. Par exemple, en Abitibi-Témiscamingue, les femmes québécoises ont un salaire horaire moyen de 25,81\$ et une médiane de 23\$ alors que les femmes de la diversité sexuelle de notre enquête rapportent dans les deux cas des salaires entre 16\$ et 20,99\$ de l'heure. Par contre, dans les régions de la Côte-Nord, Nord-du-Québec et le Bas-Saint-Laurent, nous pouvons constater que les salaires horaires moyen et médian des femmes de la diversité sexuelle sont supérieurs à la moyenne et médiane régionale. En effet, dans le Bas-St-Laurent, les femmes en général gagnent une moyenne de 25,16\$ de l'heure, versus un salaire se situant entre 26\$ à 30,99\$ de l'heure pour les femmes de la diversité sexuelle. Dans la région du Saguenay – Lac-Saint-Jean, le salaire horaire médian est légèrement plus faible, mais pas le salaire moyen. Cela peut être expliqué par le fait que les salaires sont concentrés dans un faible écart et sont plus condensés. Dans trois régions, nous constatons que le salaire horaire moyen et le salaire horaire médian des femmes de la diversité sexuelle sont similaires à ceux des femmes en général. Ces régions sont le Centre-du-Québec, l'Estrie et la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine. Enfin, ce sont dans les régions du Bas-Saint-Laurent, de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec, en Montérégie ainsi qu'en Outaouais que la moyenne salariale des femmes de la diversité sexuelle est la plus élevée (26\$ à 30,99\$/H). Ceci démontre encore une fois l'importance d'intégrer l'analyse différenciée selon les sexes intersectionnelle dans l'analyse des données afin d'approfondir notre compréhension des différents vécus en fonction de divers facteurs de stigmatisation. Pour conclure, ce portrait régional démontre qu'il existe des inégalités entre plusieurs régions du Québec ainsi que la nécessité de prendre en compte les inégalités socio-économiques et salariales parmi les femmes de la diversité sexuelle.

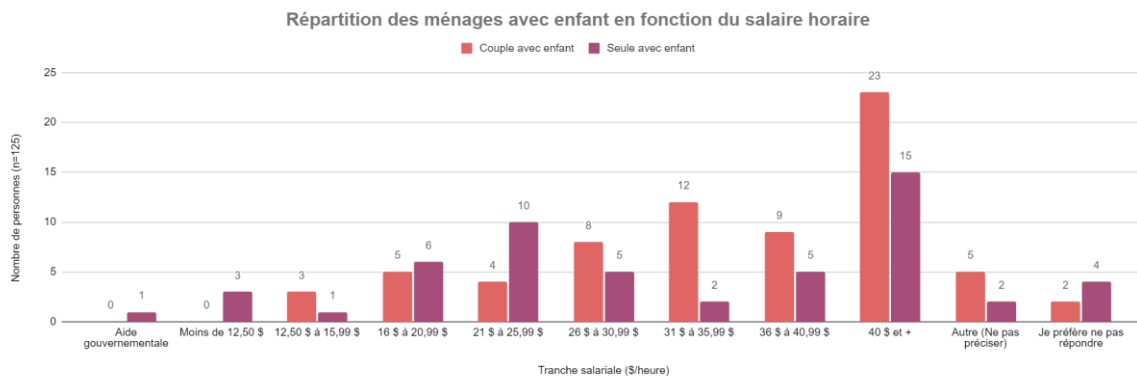
Composition du ménage par rapport au salaire

La répartition en fonction du salaire horaire est très diversifiée entre les différentes catégories de ménage, mais également à l'intérieur même de ces catégories. Effectivement, nous pouvons constater que les personnes seules vivant sans enfants et qui représentent 29,6% de la population sondée sont surreprésentées dans la catégorie liée à l'aide gouvernementale (n=14). Toutefois, il n'en demeure pas moins que cette proportion est minime à 6,9%. Nous pouvons également constater, de par leur forte participation, que les personnes seules sans enfant sont également bien représentées dans les autres tranches salariales. D'ailleurs, dans les tranches de salaires partant de 16\$ à 20,99\$ et 21\$ à 25,99\$ de l'heure, nous pouvons constater qu'elles ont un type de profil similaire à celui des couples sans enfant. En effet, un tiers des répondantes seules et sans enfants se retrouvent dans cet écart salarial tout comme les couples sans enfants. Une autre similitude entre ces deux catégories est liée au fait que les répondantes qui composent ces ménages sont surreprésentées dans la catégorie des personnes ayant un taux horaire de plus de 40\$, et ce, à 17,2% pour les couples sans enfant, tout comme les personnes seules sans enfant, à 13.3%.



Les ménages avec des enfants représentent 18% de la population interrogée par l'enquête. Un peu plus de la moitié des parents (52,8%) ont un salaire horaire supérieur à 31\$. À l'opposé, 21,6% des parents ont un salaire compris entre 21\$ et 30,99\$ de l'heure. En revanche, 14,4% des parents ont un salaire inférieur à 20,99\$ de l'heure. Sur ce même sujet, les femmes seules avec des enfants représentent près de 8% de la population sondée. La tendance générale de la répartition des salaires pour les personnes célibataires avec des enfants est très différente de celle des parents qui sont en couple. En effet, un peu plus de 37% des personnes seules avec des enfants ont un salaire inférieur à 21\$ de l'heure et près de 2% bénéficient d'une aide gouvernementale. Ce fait est important puisqu'il nous permet d'avancer l'hypothèse que près de 40% des femmes seules avec des enfants ont certainement des problématiques financières. À contrario, nous pouvons constater que 11,3% des familles lesboparentales ont un salaire inférieur à 20,99\$ de l'heure et que 61,9%

indiquent avoir un salaire horaire supérieur à 31\$, c'est-à-dire près des deux tiers des couples. De plus, il ne faut pas oublier que les couples bénéficient de deux sources de revenus, comparativement aux autres femmes monoparentales de cette enquête. Même si les salaires des femmes demeurent, en général, plus faibles que leurs homologues masculins, il est essentiel de souligner l'importance d'un « double salaire » dans un ménage avec enfant. D'ailleurs, un soutien financier aux familles monoparentales est nécessaire, particulièrement en raison qu'elles sont plus sujettes à la précarité financière et à la pauvreté.



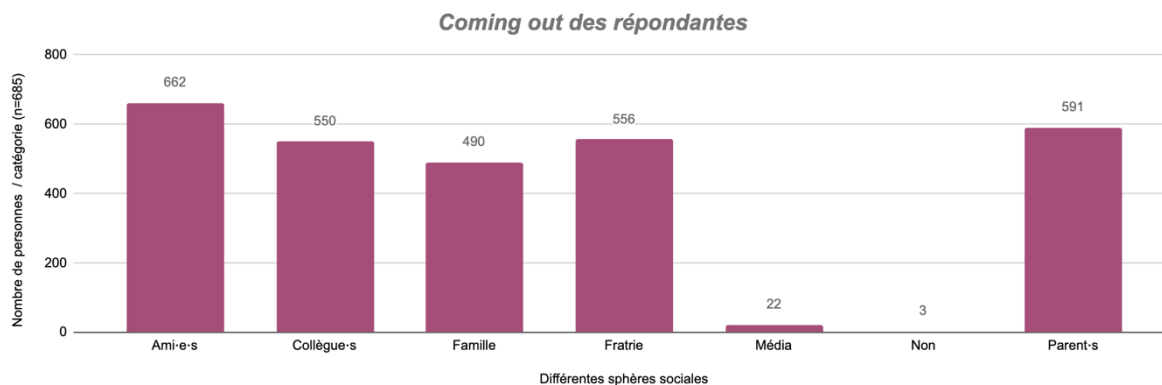
Et si on parlait de visibilité...

Sortie du placard ou *coming out*

Le *coming out* (ou la sortie du placard, en traduction française) peut se définir comme un processus de reconnaissance, d'acceptation et de partage de son orientation sexuelle avec son cercle social (Haxhe, S., et D'Amore, S., 2013). Dans la littérature, le *coming out* désigne une transformation de l'identité de la personne (Mondada, L., et Oloff, F., 2015). De ce fait, l'orientation sexuelle n'est plus cachée mais plutôt dévoilée au grand jour par la personne. Ce processus s'effectue à différents niveaux et souvent sur plusieurs années (CF LGBT, 2015). Bien que le dévoilement à soi-même constitue la première étape, il existe de nombreux *coming out* si la personne fait le choix d'affirmer ouvertement, voire d'afficher son orientation sexuelle. Que ce soit dans un contexte familial, amical, professionnel, ou autre, la personne pourrait être appelée à effectuer de nombreux *coming out*, et ce, tout au long de sa vie. En moyenne, le *coming out* des lesbiennes et des femmes bisexuelles est plus tardif que celui des hommes gais étant donné la plus grande invisibilité des femmes de la diversité sexuelle (CF LGBT, 2015).

Au sein des répondantes de l'enquête, la majorité des *coming out* ont été réalisés auprès des ami·e·s (96,6%), des parents (86,3%), ainsi que des frère·s et/ou sœur·s (81,2%) et collègues de travail (80,3%). De plus, 58% des personnes interrogées ont effectué leur *coming out* auprès de toutes les catégories de personnes proposées par le questionnaire, excepté

celle qui se réfère aux médias sociaux. Ces statistiques correspondent au schéma classique, c'est-à-dire que la progression du *coming out* s'effectue d'abord auprès des ami·e·s, de la fratrie et des parents, de la famille élargie, puis en dernier lieu, avec les collègues de travail. D'ailleurs, ce pourcentage auprès des collègues de travail (80,4%) est relativement élevé et plutôt surprenant, si l'on tient compte du fait qu'afficher ouvertement son orientation sexuelle en milieu de travail peut être redouté par de nombreuses personnes, par peur de subir des réactions hostiles et négatives (Haxhe, S., et D'Amore, S., 2013). Dans un autre ordre d'idées, si Internet permet une grande variété d'interactions sociales en ligne, peu de répondantes à l'enquête indiquent faire leur *coming out* sur les médias sociaux. Notre hypothèse, suite à l'analyse des résultats, est que les femmes de la diversité sexuelle ne veulent pas mettre de l'avant leur orientation sexuelle par prudence afin de ne pas être harcelées ou insultées. D'ailleurs, une enquête de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse de 2007 a démontré que l'homophobie ainsi que la lesbophobie étaient très présentes au sein des milieux de travail. En effet, 80% de 786 gais et lesbiennes interrogées affirmaient avoir été témoin de situations homophobes (Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse, 2007). De plus, l'Institut national de la recherche scientifique (INRS) indique que les lesbiennes qui s'affichent ouvertement sont plus susceptibles d'être la cible de harcèlement et suscitent davantage les fantasmes sexuels, notamment dans les domaines de travail traditionnellement masculins (INRS, s.d.). Selon un rapport de la Fondation Émergence, six Canadiens sur dix ont déjà été témoins de commentaires homophobes sur les médias sociaux. De plus, 45% des personnes sondées déclarent avoir constaté du contenu homophobe sur Facebook. Une des raisons qui favoriserait ces propos homophobes serait l'anonymat (Fondation Émergence, 2013). En raison du cyberharcèlement lesbophobe, notamment, les femmes des minorités sexuelles prendraient davantage de mesures pour se protéger en ligne, par exemple bloquer des individus harceleurs ou encore garder un certain anonymat (Jaffray, B., 2020). Encore une fois, nous constatons que certaines femmes de la diversité sexuelle doivent constamment se cacher, du moins faire preuve d'une grande prudence et à certains moments s'auto-invisibiliser pour se protéger. Les femmes de la diversité sexuelle négocient et modulent leur visibilité selon le contexte afin de prévenir les réactions négatives.



Affirmer ouvertement son orientation sexuelle

Une grande majorité des répondantes affirme ouvertement leur orientation sexuelle auprès de leurs ami·e·s, des membres de leur communauté, ainsi que dans leur contexte familial. Et ce, contrairement à une minorité de 5,5% ayant mentionné ne pas s'affirmer ouvertement (tableau 1).

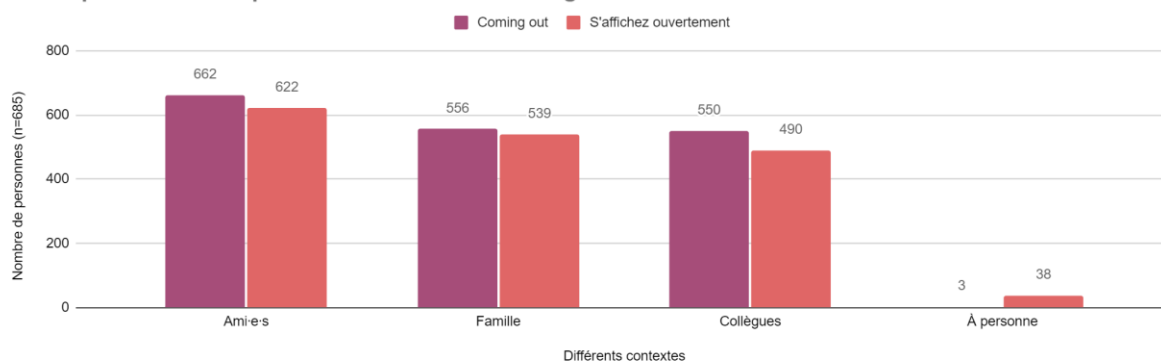
Tableau 1 : affirmer publiquement l'orientation sexuelle

| | Nombre de personnes | % |
|--|---------------------|------|
| Avec vos ami.e.s proches | 622 | 90,8 |
| Avec des membres de votre communauté | 551 | 80,4 |
| Dans le contexte familial | 539 | 78,7 |
| Dans le contexte de votre travail/vos études | 490 | 71,5 |
| Avec un nombre restreint de personnes | 125 | 18,2 |
| Je ne m'affiche pas | 38 | 5,5 |
| Non applicable | 22 | 3,2 |

La différence entre le *coming out* et le fait d'affirmer ouvertement/publiquement est importante, car ces deux aspects n'ont pas le même impact social. De ce fait, nous pouvons constater une différence de 5,1% entre les deux questions. En effet, comme mentionné, le *coming out* est un processus de reconnaissance, d'acceptation et de partage de son orientation sexuelle avec son cercle social (Haxhe, S., et D'Amore, S., 2013). C'est un processus personnel. C'est un moment précis qui tend au partage d'une information. Lors de son *coming out*, une personne peut, ou non, s'afficher ouvertement avec une autre personne du même sexe, dans l'espace public, par exemple en lui démontrant une marque d'affection. Affirmer son orientation sexuelle est un enjeu social de taille qui implique différentes instances et qui peut parfois sembler menaçant pour certaines personnes, car cet affichage concrétise et rend

visible un aspect intime de soi lié à nos préférences sexuelles ou romantiques. L'affichage peut être fait de différentes manières, c'est-à-dire avec une personne ou encore avec des codes sociaux particuliers, par exemple en portant un chandail aux couleurs irisées lors de la Fierté. D'ailleurs, il est important de noter que 21,3% des répondantes ne s'affichent pas ouvertement dans le contexte familial, et ce, même si elles ont fait en grande majorité leur *coming out* auprès de leurs parents (71,5%). Il est vrai qu'il existe encore des craintes de rejet familial, en particulier provenant des parents. Cela peut s'expliquer par un manque de modèles positifs lesbiens au sein de la société ou encore par l'importance que l'on accorde aux modèles traditionnels hétéronormatifs. Un autre frein à l'affichage peut également avoir lieu si, dans son contexte familial, une femme de la diversité sexuelle a déjà été témoin de lesbophobie ou de toute autre attitude discriminatoire face à une orientation non hétérosexuelle ; comme c'est le cas avec, par exemple, cette remarque lesbophobe « qui fait l'homme, qui fait la femme ? » (Courduriès, J., 2014). Plus spécifiquement, différentes barrières ou enjeux peuvent motiver le choix d'affirmer ouvertement ou non son orientation sexuelle. Afin de réaliser une comparaison entre les questions sur le *coming out* et sur le fait d'affirmer ouvertement son orientation sexuelle, nous avons réuni les différents termes se référant à la famille proche, c'est-à-dire les parents et la fratrie (frères et sœurs). Nous avons ainsi pu observer un léger décalage entre les réponses à propos du *coming out* et le fait d'affirmer son orientation sexuelle quotidiennement. En effet, il existe un décalage de 5,8% entre les personnes qui ont fait leur *coming out* auprès de leurs ami·e·s et celles qui s'affirment ouvertement ; 2,5% chez la famille et 8,6% dans leur milieu de travail. Nous pouvons donc constater que c'est dans leur milieu de travail que les femmes de la diversité sexuelle s'affichent le moins. Il est à noter que l'environnement de travail demeure un des lieux où les personnes LGBTQ2S+ gardent une certaine réserve dans la divulgation de leur orientation sexuelle. En effet, selon un sondage de la Fondation Émergence, réalisé en 2019, (et qui s'adresse à l'ensemble de la communauté, sans ADS+), 2% des répondantes mentionnent qu'il est très difficile de s'affirmer ouvertement dans son milieu de travail. De ce fait, nous pouvons constater une différence importante entre la communauté LGBTQ2S+ du Québec et la communauté des femmes de la diversité sexuelle où le taux de celles qui trouvent très difficile de s'affirmer publiquement est de 6,6%.

Comparaison des réponses concernant le coming out et affichez ouvertement son orientation sexuelle



L'enjeu de la visibilité lesbienne

La visibilité lesbienne est un enjeu central dans la divulgation de son orientation sexuelle. En fait, ces deux notions sont intimement liées. Comme précédemment évoqué, la culture dominante propose une image plutôt négative des lesbiennes, ou du moins véhiculée par le patriarcat. Que ce soit dans les mouvements de libération des femmes ou encore ceux des communautés LGBTQ2S+, les lesbiennes ont souvent été victimes de violences et de discriminations en lien avec leur orientation sexuelle, avec leur genre, ou encore une combinaison des deux. De ce fait, trop peu d'écrits témoignent de leurs implications militantes, pour leur redonner du pouvoir d'agir en lien avec leurs luttes pour l'égalité. Elles ont plutôt été invisibilisées et dépossédées, et ce, lorsqu'elles n'étaient pas la cible de maintes critiques, souvent injustifiées. Pourtant, dans l'ouvrage pionnier *Mémoires lesbiennes*, publié en 1996 aux Éditions du remue-ménage, l'auteure Line Chamberland témoigne de cette histoire. Elle y retrace la vie de femmes qui de 1950 à 1972 ont eu « *le courage de leurs amours à une époque où la condamnation sociale du lesbianisme était unanime* ». Qui plus est, l'ouvrage démontre l'importante implication des lesbiennes militantes de l'époque. Présentes et très impliquées, les lesbiennes se sont engagées dans des luttes qui parfois ne les touchaient pas directement, mais qui permettaient aux femmes de se libérer, petit à petit, des rouages oppressifs du patriarcat (Demczuk, I., 1998). Néanmoins, encore aujourd'hui, il n'existe que trop peu de modèles positifs associés au terme lesbienne, ce qui engendre le fait que les femmes de la diversité sexuelle, les lesbiennes, tardent, voire refusent à se qualifier ainsi. À n'en point douter, d'hier à aujourd'hui, l'existence même du lesbianisme, comme des lesbiennes, est constamment remise en question alors même que le patriarcat, le sexisme et l'homophobie nourrissent la lesbophobie. Qu'elle soit intériorisée ou extériorisée, cette lesbophobie existe au sein des diverses réalités des femmes de la diversité sexuelle. Il est donc essentiel pour le RLQ de redonner de la visibilité aux lesbiennes, aux femmes de la diversité sexuelle, afin de proposer une image positive de nos communautés et des individus qui la composent. Cette question sera traitée plus amplement dans la section

« lesbophobie⁶ ». Les statistiques découlant de cette enquête et liées au *coming out* de nos orientations sexuelles démontrent l'importance de proposer des modèles qui s'affichent ouvertement dans l'espace public et médiatique afin de contrer l'invisibilité des communautés lesbiennes, des femmes de la diversité sexuelle pour ainsi les déstigmatiser. Plus il y aura de références positives à notre communauté, plus les termes qui y sont associés seront utilisés de façon acceptable et valorisante pour les personnes qui vivent ces réalités. Enfin, l'hétéronormativité est un concept indissociable de nos sociétés modernes, régulant nombre de nos systèmes : les pratiques culturelles, sociales, légales et institutionnelles (Interligne, 2016). Cette norme hétérosexiste engendre également l'invisibilisation des personnes ayant une orientation sexuelle autre que l'hétérosexualité. Par conséquent, de nos jours, il est encore difficile de s'afficher ouvertement sans être étiqueté et/ou rejeté dudit système. Néanmoins, il est important de souligner qu'une grande partie des personnes interrogées pour cette enquête ont fait leur *coming out* auprès de leurs proches et/ou s'affichent ouvertement comme femmes de la diversité sexuelle, ce qui démontre néanmoins une avancée notable quant à l'acceptation des femmes de la diversité sexuelle au sein de leurs microcosmes.

Et si on parlait des oppressions...

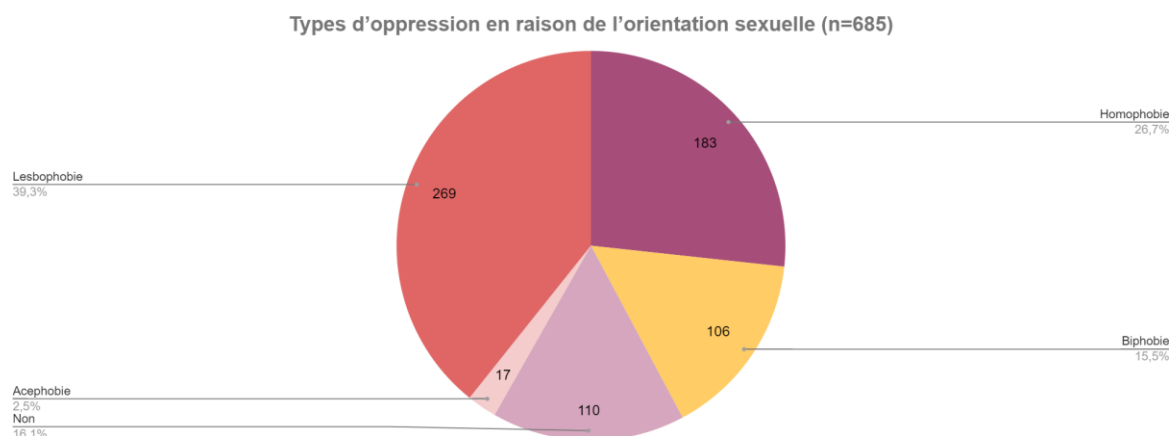
Principaux types d'oppression en raison de l'orientation sexuelle

Vue d'ensemble

Les LGBTphobies sont encore très présentes dans notre société. Malgré les avancées législatives, il n'en demeure pas moins que nos communautés sont victimes de plusieurs facteurs d'oppression. De façon générale, les phobies sont liées à une crainte, un rejet, voire un dégoût envers les attitudes, croyances ou comportements d'une personne, envers ce qu'il ou elle représente, envers une communauté et leurs systèmes d'appartenance. Les LGBTQphobies sont donc liées à des comportements discriminatoires, des préjugés, des peurs, voire du rejet et de la haine envers les communautés LGBTQ2S+. Ces phobies existent dans maintes sociétés et peuvent même engendrer des comportements violents envers nos communautés, voire la mort de certaines personnes. Dans un souci de représentativité des principaux enjeux liés à la mission du RLQ, l'organisme a sondé les répondantes sur deux thématiques liées à des phobies qui touchent spécifiquement nos communautés, c'est-à-dire à l'orientation sexuelle ainsi qu'à l'identité de genre. Enfin, il est important de souligner que 83,9% de la population représentée à travers ce sondage a été victime d'au moins une forme de LGBphobie au cours de sa vie : soit 4 femmes de la diversité sexuelle sur 5. Cette

⁶ Voir la section « lesbophobie » page 33

statistique primordiale démontre qu'il existe encore beaucoup de violences envers les femmes de la diversité sexuelle et que plusieurs conséquences peuvent en découler, notamment sur leur santé et leur bien-être. Les types de violences, ainsi que les lieux où ces comportements prennent forme, seront traités plus en profondeur dans les prochaines sections.

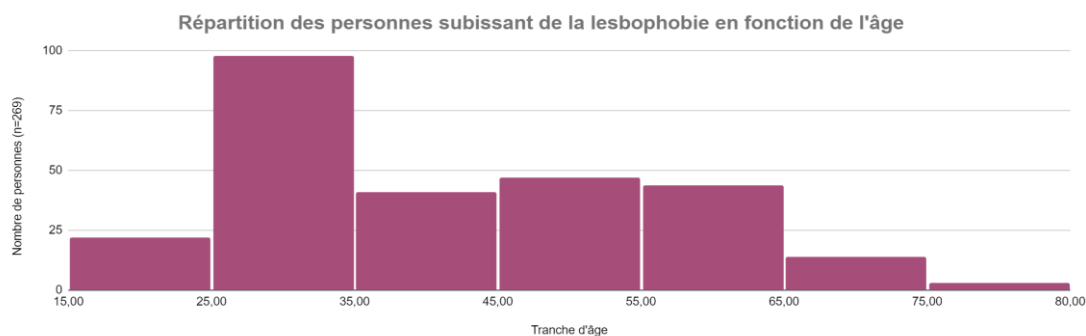


Lesbophobie

La lesbophobie est utilisée pour désigner une forme spécifique d'homophobie. Ce terme permet de combiner deux discriminations subies par les lesbiennes, c'est-à-dire l'homophobie et le sexisme (Arc, S. et Vellozzo, P., 2012). À noter que ces manifestations de mépris, de rejet et de haine à l'encontre des lesbiennes ne sont pas des faits marginaux. Ces épisodes lesbophobes sont récurrents et se manifestent dans de nombreuses sphères de la vie, notamment les espaces publics, le contexte familial, ou encore sur le lieu de travail (Arc, S., et Vellozzo, P., 2012). Dans l'enquête, 269 personnes déclarent avoir subi de la lesbophobie, c'est-à-dire 39,3% des répondantes. Parmi ce groupe, 89,6% des personnes s'identifient comme lesbiennes exclusivement ou en complémentarité avec d'autres termes. De plus, la majorité de ces 269 personnes ont entre 25 et 35 ans. Ce constat est important, car c'est majoritairement une proportion de jeunes femmes qui identifient ce type d'oppression, ce qui peut engendrer des conséquences sur le développement de leur identité lesbienne, mais aussi créer de la lesbophobie intériorisée. De plus, cette grande proportion de personnes touchées par la lesbophobie démontre l'importance de nommer ce type de stigmatisation spécifique dans les politiques institutionnelles ainsi que dans les actions particulières en lien avec la reconnaissance des LGBTphobies. Enfin, tel qu'élaboré plus en détails dans la section « l'enjeu de la visibilité lesbienne »⁷, la méconnaissance du terme lesbophobie peut également fausser les résultats et laisser présager une oppression plus importante que celle

⁷ Voir la section « l'enjeu de la visibilité lesbienne » page 31

dévoilée par ces statistiques, en lien avec le genre et l'orientation sexuelle des femmes de la diversité sexuelle.



Homophobie

L'homophobie est une phobie spécifique liée à l'orientation sexuelle. Dans cette enquête, 26,7% des personnes (n=183) affirment avoir vécu, à au moins un moment de leur vie, une expérience homophobe. Parmi elles, 78,7% s'identifient comme étant lesbiennes exclusivement ou de façon complémentaire. Le terme homophobie est un des plus connus pour parler des phobies liées à l'orientation sexuelle. En effet, nous pouvons le constater dans l'appellation de certaines instances gouvernementales, dont le Bureau de lutte contre l'homophobie et la transphobie ou encore dans l'appellation utilisée par la Journée internationale de lutte contre l'homophobie et la transphobie. Toutefois, il existe plusieurs différences entre les diverses orientations sexuelles et surtout ces termes ne font aucunement référence aux inégalités entre les hommes et les femmes (ou inégalités de sexe). Or le principe d'égalité entre les hommes et les femmes et l'égalité elle-même ne sont pas encore atteints tant à l'extérieur qu'à l'intérieur des communautés LGBTQ2s+. De ce fait, il est important de ne pas considérer ou prendre pour acquis que nos communautés sont homogènes. Nous pouvons d'ailleurs constater dans plusieurs recherches touchant les communautés LGBTQ2S+ que des conclusions sont tirées en comparant les personnes de la diversité sexuelle versus les personnes de la diversité de genre. De ce fait, les groupes de femmes LGB+ sont incluses dans les groupes d'hommes GB+. Ceci engendre incontestablement une perte importante d'informations, mais aussi de visibilité des enjeux et des discriminations touchant spécifiquement les femmes de nos communautés. De surcroît, il est essentiel de ne pas diluer nos enjeux spécifiques, mais plutôt d'en apprendre davantage sur nos différences, en utilisant une analyse différenciée selon les sexes intersectionnelle avec une perspective féministe.

Biphobie

La biphobie se définit comme une discrimination et une stigmatisation des personnes bisexuelles. Bien que l'analyse des données démontre que 106 personnes sur 685 (15,5%) ont déjà subi un épisode de biphobie, 68,9% s'identifient comme bisexuelle et 31,1% ne s'identifient pas comme bisexuelle. Au total, 46,2% des personnes interrogées s'identifient comme pansexuelles. D'ailleurs, nous avons consulté une enquête réalisée récemment par Statistique Canada à propos des expériences de victimisation, des comportements sexuels non désirés envers les minorités sexuelles. Cette enquête démontre que les femmes bisexuelles sont de quatre à cinq fois plus à risque de vivre un épisode de violence physique et/ou sexuelle que les femmes hétérosexuelles (Jaffray, B., 2020). De surcroît, les trois quarts des femmes bisexuelles sondées par Statistique Canada affirment avoir vécu un comportement inapproprié en public. Le type de comportement inapproprié le plus récurrent se réfère à des comportements sexuels non désirés, par exemple, des commentaires, des sifflements ou encore des gestes à connotation sexuelle (Jaffray, B., 2020). Une des hypothèses que nous pourrions soulever est liée à l'érotisation des femmes bisexuelles dans la pornographie hétérosexuelle, ainsi que les préjugés issus de l'imaginaire collectif des sociétés patriarcales. La définition liée à l'orientation bisexuelle est malheureusement associée à un fantasme, plutôt qu'à une préférence sexuelle. Et, dans nos sociétés hétéronormatives et patriarcales, c'est la femme bisexuelle qui en fait les frais dans la culture populaire contemporaine. L'orientation sexuelle est liée aux préférences sexuelles d'une personne et tout comme dans les relations hétérosexuelles, la question du désir ou de l'appétit sexuel varie d'une personne à l'autre. De ce fait, il est essentiel et fondamental de respecter la notion de consentement lors d'une relation. Ce n'est pas parce qu'une personne communique son orientation sexuelle à une autre qu'elle lui manifeste une ouverture sexuelle, et ce mythe doit donc être déconstruit. À partir de ces faits, nous pouvons constater que les préjugés subis par les femmes bisexuelles peuvent causer d'importantes conséquences sur leur santé, leur bien-être, leur estime d'elle-même, mais aussi leur sécurité.

Acéphobie

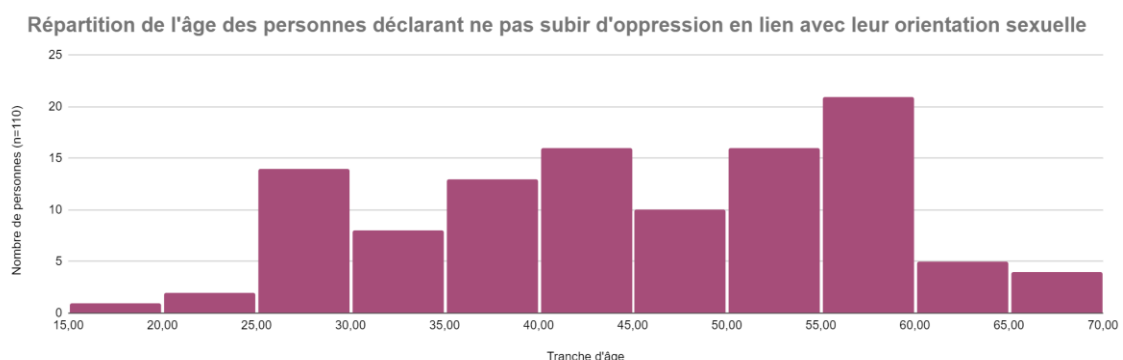
Cette discrimination vise les personnes asexuées. Si le terme asexualité a émergé dans le langage populaire il y a quelques années déjà, l'orientation sexuelle à laquelle il se réfère demeure peu connue et se caractérise par une absence d'attirance sexuelle (Martin, V., 2019). *The Asexual Visibility and Education Network (AVEN)* rappelle que l'asexualité n'est pas un choix ou un trouble de la sexualité, mais une orientation sexuelle (AVEN, 2021). Dans un monde hypersexualisé, où les femmes sont majoritairement surreprésentées dans l'industrie de la pornographie et du sexe, il est important de parler des pressions que les personnes

asexuelles peuvent subir au quotidien. Certes, le *coming out* implique la sortie du placard en lien avec l'orientation sexuelle, mais lorsqu'une personne est lesbienne et asexuelle, cela engendre un double *coming out*, voire la possibilité d'une double discrimination. Les personnes asexuelles sont donc automatiquement marginalisées et stigmatisées tout comme leurs enjeux. D'ailleurs, selon le lexique utilisé pour cette enquête, les personnes asexuelles peuvent également entretenir des relations sexuelles avec leur partenaire. De ce fait, la fausse croyance que les asexuelles sont des personnes qui n'aiment pas le sexe doit être déconstruite.

Au sein de l'enquête, 22 personnes se sont auto-identifiées comme étant des personnes asexuelles. Bien qu'elles représentent seulement 3,2% de la population interrogée, 2,5% de ces personnes ont subi une oppression spécifique à l'asexualité, c'est-à-dire l'acéphobie. De surcroît, au sein de cette enquête, nous avons remarqué que les femmes asexuelles sont majoritairement qualifiées par une autre orientation sexuelle. En effet, des 22 personnes auto-identifiées comme asexuelles, 17 se sont définies comme appartenant à une autre communauté LGB+. D'ailleurs, bien que non sondées dans cette enquête, plusieurs autres nuances identitaires ou d'identités relatives aux modalités de sa sexualité et de ses relations amoureuses existent, comme le fait d'être bi-romantique, demisexuelle, panromantique, homoromantique, par exemple.

Aucune oppression

Près d'un cinquième des personnes interrogées (16,1% ou 110 personnes) déclarent ne pas subir d'oppression en lien avec leur orientation sexuelle. La majorité de ces personnes ont entre 50 et 60 ans et sont diverses dans leur orientation sexuelle. Majoritairement, ce sont des femmes qui s'identifient comme lesbiennes qui déclarent subir aucune oppression en lien avec leur orientation sexuelle (79,1% des 16,1%).



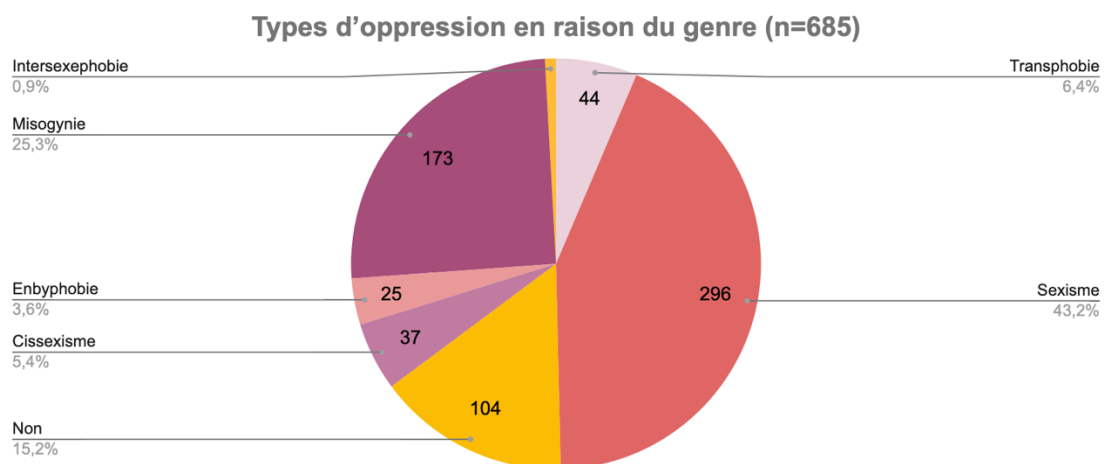
Ces statistiques sont peu encourageantes car, selon la courbe présentée dans le graphique Répartition de l'âge des personnes déclarant ne pas subir d'oppression en lien avec leur orientation sexuelle, nous pouvons constater qu'il existe une recrudescence des violences

envers nos communautés et que les jeunes générations de femmes de la diversité sexuelle vivent plusieurs types de LGB+phobies. En effet, nous pouvons constater que les moins de 50 ans représentent 58,2% de la population ciblée par des phobies spécifiques à leur orientation sexuelle. Ce sont donc les personnes nées après 1971, soit devenues adultes après l'acquisition de plusieurs droits liés aux luttes LGBTQ2S+, qui soulignent des comportements discriminatoires, voire violents à leur égard. Cela démontre l'importance de distinguer entre l'égalité de droits versus l'égalité de fait. De l'égalité juridique à l'égalité sociale, il reste du travail à faire.

Principaux types d'oppression en raison de leur statut de femme et de leur identité de genre

Vue d'ensemble

En lisant les statistiques, nous sommes forcées de constater l'ampleur des oppressions vécues par les femmes de la diversité, au Québec, en lien avec le fait qu'elles sont des femmes. En effet, 68,5% des femmes de la diversité sexuelle sondées ont déjà été confrontées à un type d'oppression en lien avec leur appartenance à la catégorie sociale des femmes, c'est-à-dire de la misogynie et/ou du sexisme. Ces types d'oppression sont spécifiquement liées au fait que les femmes sont socialement des femmes et qu'elles sont concernées par des enjeux spécifiquement liés à leur condition sociale en tant que femme de même qu'aux rôles sociaux attribués aux femmes en général. Ces discriminations ne sont pas liées au fait que les femmes appartiennent aux diverses communautés lesbiennes, car les femmes hétérosexuelles peuvent elles aussi subir du sexisme et de la misogynie. Les féminicides, qui sont d'ailleurs d'actualité en 2021, demeurent la triste illustration de cet argument.



Misogynie et sexisme

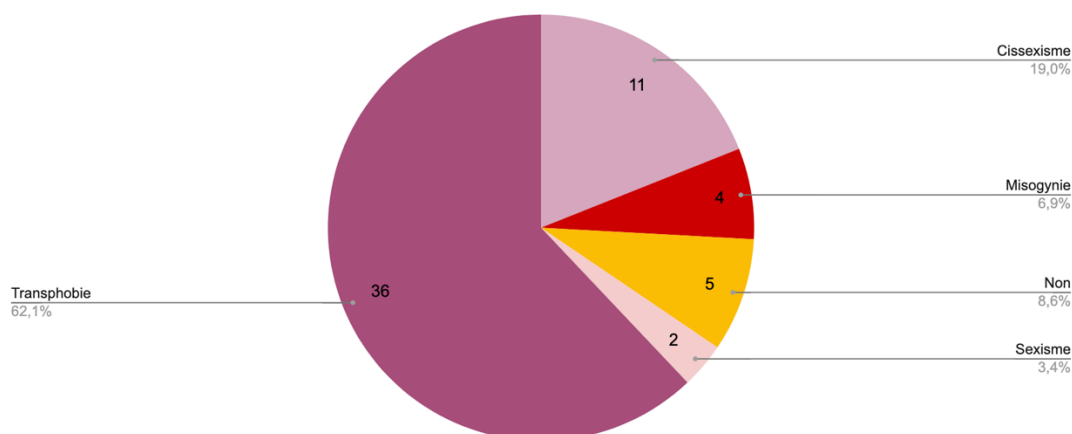
La misogynie constitue le soubassement de l'antiféminisme, bien que ce comportement change au fil des époques et des contextes. La misogynie se définit par un fort sentiment de haine, de mépris et de dénigrement envers les femmes. Parfois, la misogynie est ouverte et publique, parfois elle est sournoise et cachée, mais il n'en demeure pas moins que la violence est son épice. Quant au sexisme, il se réfère plutôt à l'ensemble du système incluant toutes les oppressions, dominations et exploitations des femmes engendrant la marginalisation et l'invisibilisation de ces dernières dans les différentes sphères : politique, économique, culturelle mais également symbolique (Devreux, A. M. et Lamoureux, D., 2012). L'oppression principalement vécue par les femmes de la diversité sexuelle est le sexisme pour 43,2% des répondantes. Puis, rappelons que le pourcentage de personnes ayant mentionné être victimes de lesbophobie est de 39,3%. Cela dit, il est important de noter que le sexisme est inhérent à la lesbophobie. Puis, en combinant les réponses concernant la misogynie et le sexisme, nous remarquons que deux tiers de la population interrogée (68,5%) rapporte être discriminée du fait de son sexe et/ou de son genre féminin. Cette importante statistique démontre encore une fois que l'égalité entre les hommes et les femmes n'est pas atteinte et que les femmes sont discriminées et violentées du simple fait qu'elles sont des femmes. Ce constat est alarmant, car plusieurs courants idéologiques tendent à effacer les inégalités entre hommes et femmes et donc les violences genrées. Si la tendance est à l'effacement (ou au bâillonnement) de certains mots, il est urgent de rappeler que ce n'est pas parce qu'un terme ou un mot disparaît du vocabulaire, ou des courants de pensée populaires, que la violence à laquelle il se réfère disparaît. Au contraire, taire une violence c'est pratiquement l'encourager en devenant un témoin silencieux ; effacer des mots, taire des violences, c'est également effacer toutes statistiques et tout financement adéquat pour les populations qui en ont besoin. Il est important de comprendre les systèmes de domination qui engendrent ces violences et de comprendre leurs origines afin de déconstruire les rôles et éduquer à valoriser la différence plutôt que de la discriminer.

Transphobie

La transphobie peut se traduire par du rejet, de la discrimination, voire de la violence à l'égard des personnes trans : transgenres, transsexuelles (SOS homophobie, 2015). Dans la population sondée, près de 8,5% (n=58) s'auto-identifient comme appartenant à la communauté trans. De ces 8,5%, 75,8% (n=44) ont déclaré avoir été victimes de transphobie. Parmi ces 44 personnes, 81,8% s'identifient comme personne trans (exclusivement ou en complémentarité avec d'autres termes) et les autres 18,2% s'identifient comme femme exclusivement, femme non binaire ou aucune étiquette. De ce fait, le RLQ s'est questionné

sur la principale source d'oppression des répondantes s'étant identifiées comme femme trans ou personne trans. Afin d'analyser les données, nous avons isolé les principaux facteurs d'oppression liés à l'identité de genre et nous les avons croisés avec la variable identité de genre trans. De ce fait, nous pouvons constater que majoritairement les femmes trans appartenant à la diversité sexuelle ainsi que les personnes trans s'identifiant comme lesbiennes sont victimes de transphobie à 62,1% ainsi que de cissexisme à 19%. En cumulant ces deux phobies qui traitent de manière plus spécifique des enjeux des communautés trans, nous pouvons constater que 81,1% des répondantes se sont dit victimes d'oppression en lien avec leur identité ou leur expression de genre. De plus, 81,5% des personnes et femmes trans se disent victimes d'au moins une discrimination en lien avec le fait qu'elles appartiennent à la diversité sexuelle. Ce chiffre s'apparente grandement au pourcentage proposé par la population générale des femmes de la diversité sexuelle qui est de 83,9%.

Oppressions liées au genre vécues par les femmes trans et les personnes trans



Enbyphobie

L'enbyphobie est un terme employé afin de parler des discriminations vécues par les personnes non binaires (Fisher, J., 2019). Ces discriminations prennent forme en raison de l'hétéronormativité et de la binarité des catégories de genre, c'est-à-dire qu'une personne est soit femme, soit homme, mais ne peut être non binaire ou entre les deux identités. Nos constructions sociales provoquent un sentiment d'oppression à l'encontre des personnes non binaires.

Au sein de l'enquête, 62 personnes se sont identifiées avec le terme non binaire. De ces 62 personnes, 25 personnes interrogées (40%) révèlent avoir déjà subi ce type de discrimination. Également, plus de la moitié de ces personnes (56%) disent avoir une identité de genre multiple, s'identifiant au minimum à deux genres et au maximum à cinq identités de genre, par exemple femme, agendre, femme non binaire, *queer* et en questionnement. Parmi le groupe de 25 personnes déclarant avoir déjà subi des discriminations, 56% s'auto-identifient comme

femme non binaire, 32% comme des personnes au genre fluide, ainsi que 38% comme des personnes *queer* et 12% se disent agenre. Toutes les auto-identifications de toutes les personnes non binaires, *queer*, agenres, sans étiquettes présentes au sein de cette enquête sont soit directement liées au terme femme ou comme appartenant à la communauté lesbienne, c'est-à-dire ayant une attirance vers les femmes en étant une femme.

Cissexisme

La notion de cissexisme ou le cisgenrisme signifie que les comportements, les pratiques ou encore les représentations favorisent les personnes cisgenres, c'est-à-dire les personnes dont le genre perçu socialement correspond au sexe assigné à la naissance, au détriment des personnes transgenres (Boivin, J., Delafontaine-Martel, M., Carroll, M. S. et Cyr, G., 2014). Ainsi, ce système de pensée a pour conviction que le monde est binaire, c'est-à-dire qu'il comprend seulement deux identités de genre : féminin et masculin (Veltman, A. et Chaimowitz, G., 2014). Dans cette enquête, 37 personnes (5,4%) ont mentionné avoir été victimes de cissexisme au cours de leur vie. Parmi ces dernières, 48,6% s'auto-identifient comme femme, 29,7% comme personne trans ; 21,6% comme personne *queer* ; 18,9% comme personne avec un genre fluide ; 10,8% comme femme non binaire et 5,4% comme personne n'ayant aucune étiquette. À noter que la plupart des 37 répondantes déclarent avoir une identité multiple incluant plusieurs termes liés au genre dont celui de femme.

Intersexephobie

Les personnes intersexes/sexuées sont nées avec des caractères sexuels (chromosomique, gonadique ou anatomique) qui ne peuvent être classés selon les normes médicales des corps dits masculins et féminins (Ghattas, D. C., 2013). Par conséquent, l'intersexephobie comprend le rejet des personnes intersexes/sexuées, mais également les croyances et les comportements discriminatoires à l'encontre des personnes intersexes/sexuées.

En ce qui concerne l'enquête, une seule personne s'est identifiée comme intersexe. Pourtant, six personnes ont rapporté subir de l'intersexephobie (tableau 2). Ces six personnes se sont identifiées comme femme exclusivement. Quant à la personne intersexe, elle s'identifie comme femme, *queer* et intersexe. Puis, elle déclare subir comme autre facteur d'oppression, le sexisme, tandis que les autres femmes ne nomment que l'intersexephobie.

Tableau 2 : intersexephobie

| Oppression | Termes auto-identification | Nombre |
|-----------------|----------------------------------|-------------|
| Sexisme | Femme + intersexe + <i>queer</i> | 1 personne |
| Intersexephobie | Femme | 6 personnes |

Aucune oppression

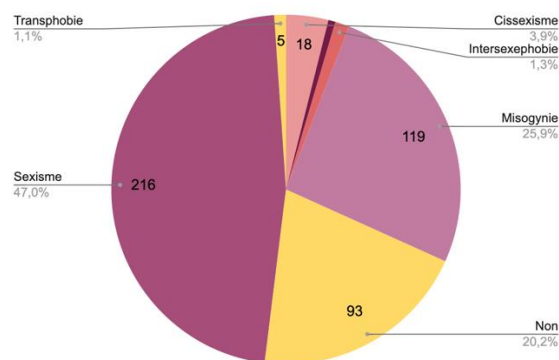
À propos des 15,2% restants, 104 personnes ont affirmé ne pas vivre d'oppression liée à leur genre (au sens d'appartenance au groupe des femmes) et leur identité de genre. C'est en croisant les données entre les phobies liées au genre, ainsi que le lieu de résidence des personnes, que nous avons pu constater que la plupart des personnes ayant répondu « non » à cette question vivent dans le grand Montréal (51,9%) et s'identifient femme en majorité (au nombre de 99). De plus, nous n'avons pas constaté d'homogénéité d'âge puisque ces personnes ont entre 25 et 60 ans. Ce dernier constat est en contradiction avec le fait que nous avons pu constater que majoritairement des femmes de la diversité sexuelle, âgées de 50 à 60 ans, représentaient les personnes déclarant le moins d'actes LGBT+phobes. Une hypothèse est qu'elles ont aménagé leur vie pour se protéger de tels actes. Elles ressentent de l'oppression au sens de marginalisation, invisibilisation, stigmatisation de leur identité, mais sans être victimes directement d'actes LGBTphobes. Enfin, les personnes qui ont mentionné ne vivre aucune oppression en lien avec leur genre, leur identité de genre ou leur expression de genre, ni avec leur orientation sexuelle, ne démontrent pas ou peu de conditions pouvant favoriser divers facteurs de vulnérabilité et ne semblent pas être à la croisée d'autres systèmes d'oppression. En effet, nous pouvons constater que 64,2% de ces personnes n'ont pas de problèmes de santé mentale, de handicap physique et ne déclarent pas d'appartenance à une religion, ne sont pas immigrantes ou racisées, d'ascendance autochtone ou autres, et que seulement 7,8% de ce même groupe présente deux facteurs liés aux sous-groupes interrogés dans l'enquête.

À la croisée du genre et de l'orientation sexuelle

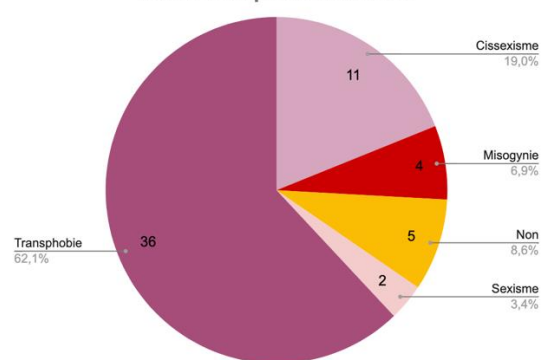
Enfin, les statistiques démontrent que, majoritairement, les femmes de la diversité sexuelle sont victimes de phobies liées à leur orientation sexuelle, ainsi qu'à leur genre, leur expression de genre ou leur identité de genre. Seulement 67 personnes (9,8%) ont mentionné ne vivre aucune oppression en lien avec leur identité de genre ainsi que leur orientation sexuelle. Donc la grande majorité des femmes de la diversité sexuelle est, à 90,2%, victime d'une ou de plusieurs phobies traitées dans cette enquête. Cette statistique est alarmante et démontre que, encore aujourd'hui, les luttes vers l'égalité ne sont pas terminées et que les femmes de la diversité sexuelle sont extrêmement vulnérables du fait qu'elles n'adhèrent pas aux normes dominantes. L'âge médian des femmes de la diversité sexuelle qui ont mentionné ne vivre aucune oppression en lien avec leur orientation sexuelle est de 51 ans et la moyenne de 47 ans, ce qui est un âge considérable. De plus, 55,2% des répondantes ayant mentionné ne pas avoir vécu ou ne vivant aucune oppression habitent majoritairement dans les régions de Montréal, de Québec et en Montérégie. Afin de mieux comprendre le portrait de ces

répondantes, nous avons croisé leurs réponses avec les indicateurs socio-économiques et, de fait, nous avons constaté que 41,8% de ces mêmes personnes ont un salaire supérieur à 31\$ de l'heure. Nous avons analysé ces données afin de mieux comprendre, voire cerner les éléments qui peuvent constituer des facteurs de protection pour nos communautés. De ces faits, nous pouvons donc croire que le statut socio-économique est un facteur de protection ainsi que le fait de vivre dans les grands centres urbains, ou à proximité. De surcroît, le RLQ s'est questionné sur les principaux facteurs d'oppression liés au sexisme et à la misogynie afin de mieux cerner les victimes de ces types de discrimination. De ce fait, nous avons constaté une différence importante en lien avec les femmes qui se sont identifiées au moins une fois à la variable identitaire trans, et celles s'identifiant à la variable femme exclusivement. En effet, nous avons constaté que les principaux facteurs d'oppression liés au genre pour ces dernières sont à 72,9% liés au genre féminin, tandis que les femmes trans et personnes trans lesbiennes ont mentionné à 81,1% le fait d'être victime de transphobie ou de cissexisme. Cette comparaison est importante, car elle démontre que les réalités vécues par les femmes de la diversité sexuelle sont variées et que certains enjeux doivent être traités différemment afin de ne pas diluer les enjeux des femmes LGBTQ2S+.

Oppressions liées au genre vécues par les personnes s'identifiant exclusivement comme femme



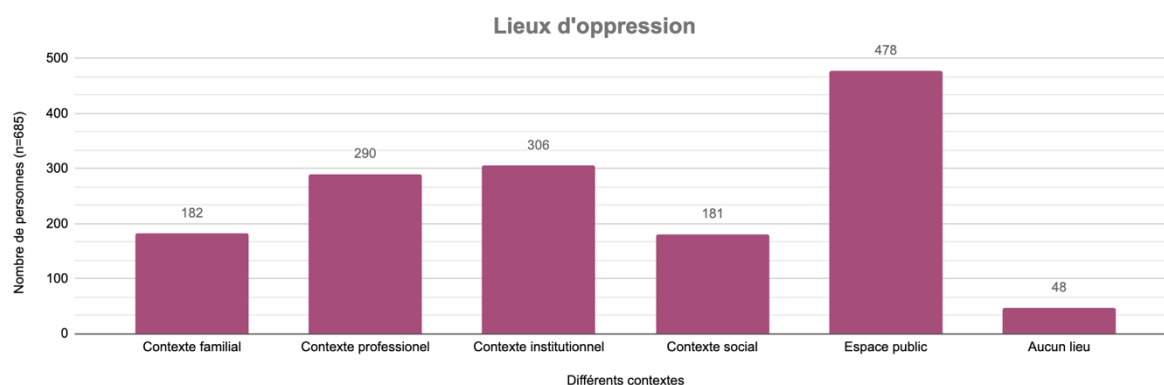
Oppressions liées au genre vécues par les femmes trans et les personnes trans



En conclusion de cette partie, nous pouvons constater que plusieurs systèmes d'oppression pèsent sur les femmes de la diversité sexuelle en ce qui concerne leur identité de genre. La majorité de ces phobies sont en lien avec le fait que ces personnes soient socialement des femmes et/ou correspondent aux différentes représentations féminines, qu'elles soient cis, trans, intersexe, à genre fluide ou bispirituelle. La violence générée est encore bien présente et engendre nombre de conséquences néfastes sur les femmes en général, mais aussi chez les femmes de la diversité sexuelle.

Principaux lieux d'oppression

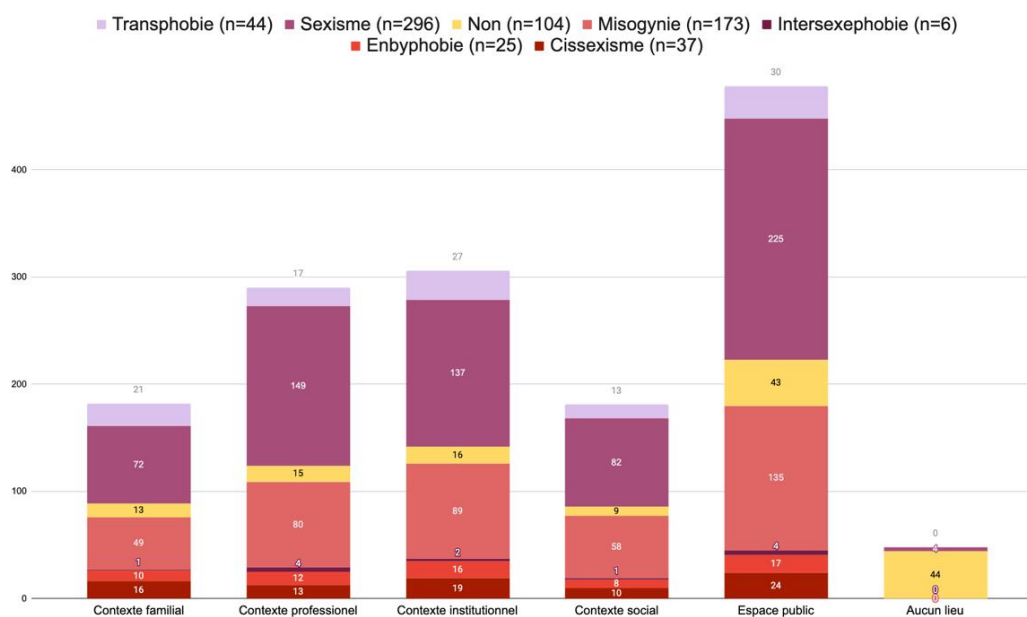
Pour ce qui est des lieux d'oppression, nous avons regroupé le contexte scolaire et la catégorie « accès aux services publics » en les nommant « contexte institutionnel ». Afin de mieux comprendre le graphique qui suit, quelques précisions s'imposent, par le biais d'exemples. Les espaces publics désignent les rues, les parcs, les centres commerciaux, etc. Concernant le contexte professionnel, cela prend en considération les collègues, le personnel administratif, etc. Pour la catégorie « accès aux services publics », elle comprend les piscines municipales, les bureaux administratifs, etc. Et pour finir, le contexte social englobe l'entourage de la personne, ses voisins, ses ami·e·s, etc. Au total, nous avons récolté 1485 réponses à cette question à choix multiple à propos des contextes d'oppression. Il y a une surreprésentation de la violence dans la sphère publique : dans la rue, sur le lieu de travail et dans le contexte institutionnel. Plus des deux tiers des répondantes (69,8%) ont mentionné avoir déjà vécu des oppressions au sein de l'espace public. Par conséquent, c'est le lieu où il y a le plus de violence dénoncée. Respectivement, 44,7% et 42,3% des personnes de l'enquête rapportent avoir vécu une oppression en lien avec les institutions et avec l'environnement professionnel.



En observant séparément chaque oppression liée au genre (cissexisme, sexisme, transphobie, etc.), nous remarquons que les oppressions se manifestent en grande majorité dans l'espace public, mais également dans le contexte institutionnel et au sein du milieu professionnel. Non seulement le sexisme est la principale oppression déclarée par 43,2% des personnes interrogées (296 personnes), mais c'est également l'oppression qui a reçu le plus de réponses, soit 669 réponses dans les différents contextes en cumulant les réponses correspondant aux différents contextes (97,7%). Cette conclusion est importante et justifie encore une fois que l'égalité de fait n'est pas atteinte au Québec et que les femmes de la diversité sexuelle vivent encore des inégalités dans les contextes sociaux où elles évoluent. Le sexisme se traduit de différentes manières et peut avoir un impact considérable sur les

avancements professionnels des femmes de la diversité sexuelle, de leur statut socio-économique, tout comme sur leur santé et leur bien-être.

Répartition des oppressions liées au genre en fonction des contextes



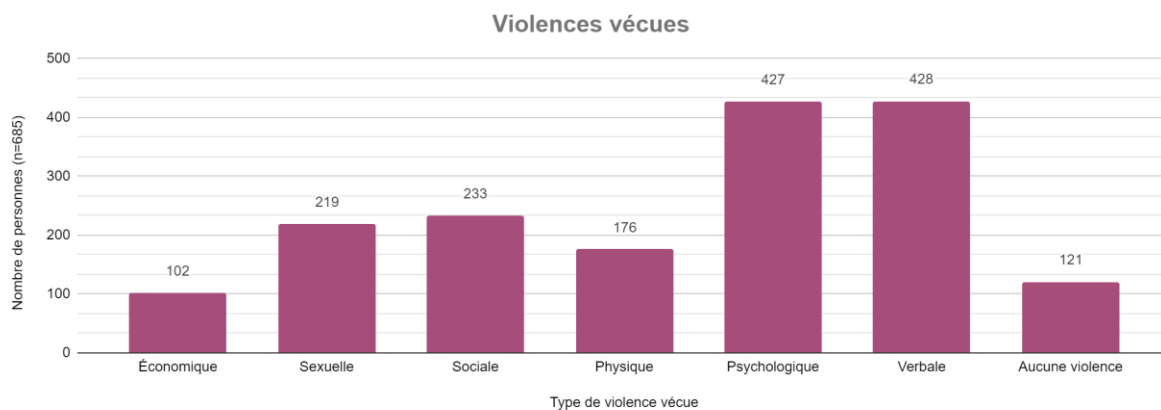
Et si on parlait de violences...

Selon le gouvernement du Québec, il existe cinq types de violences, la violence verbale, physique, psychologique, économique, sexuelle (Gouvernement du Québec, s.d.). La violence verbale est utilisée contre une personne ou un groupe de personnes et se manifeste par des comportements verbaux tels que l'intimidation, l'humiliation ou le contrôle. La violence physique cible soit un objet ou une personne ou un groupe de personnes et consiste à endommager ou détruire la cible ou la personne. La violence psychologique est quant à elle utilisée afin de garder le contrôle sur une personne, et ce, sans son consentement. La violence sexuelle est utilisée également dans le but de contrôler, de dominer une personne dans ce qu'elle a de plus intime, c'est-à-dire sa sexualité. Enfin, la violence économique est en lien avec le fait d'extorquer de l'argent ou des ressources à des personnes, qu'elles soient riches ou non. Toutefois, le RLQ a choisi d'ajouter un autre type de violence dans son analyse : la violence sociale ou communautaire. Selon l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), la violence communautaire constitue une forme de violence interpersonnelle se produisant dans un milieu social. Elle peut être commise par des étrangers ou des connaissances, c'est-à-dire des personnes externes à la personne. Elle peut être de nature physique, sexuelle, psychologique ou occasionner des carences particulières (Krug, Mercy, Dahlberg, et Zwi, 2002).

Violence(s) vécue(s)

La question en lien avec les violences vécues était à choix multiple et a recueilli plus de 1706 réponses. Approximativement, deux tiers des personnes interrogées mentionnent avoir subi de la violence verbale ; le constat est le même concernant la violence psychologique. De plus, 32% des personnes sondées (n=219) indiquent avoir subi de la violence sexuelle. Une femme de la diversité sexuelle sur trois a donc été victime d'une forme de violence sexuelle, allant de la micro-agression à l'agression sexuelle. Selon le Regroupement québécois des centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (2019), une femme sur trois au Québec, toutes orientations sexuelles confondues, est victime d'une agression à caractère sexuel au cours de sa vie. Il est donc faux de croire que les femmes de la diversité sexuelle sont protégées des agressions à caractère sexuel du fait que les principaux agresseurs sont des hommes (96,7%). De plus, 25,7% des répondantes ont déclaré avoir été victimes de violence physique. Bien que nous observions que le taux de violence économique est le plus faible, 14,9% des personnes de l'enquête sont impactées par cette dernière. À noter que 17,7% des personnes mentionnent n'avoir jamais subi de violence au cours de leur vie. Toutes ces données seront approfondies dans la section « principaux lieux de violence⁸ ». La violence est donc bien présente dans nos communautés et revêt plusieurs formes. Afin de ne pas réactiver des traumatismes vécus chez les répondantes, l'enquête du RLQ s'est penchée sur des questions qui demeurent en surface. Néanmoins, des références vers des lignes d'écoute et des ressources ont été mises en place dans le cas où les répondantes en auraient besoin. La violence a plusieurs impacts sur la santé et le bien-être des victimes. En effet, bien qu'elle touche la personne au cœur des attaques, la violence engendre des conséquences sur tous les systèmes inhérents à cette même personne, c'est-à-dire sa famille, ses ami.e.s, son travail, ses enfants et plus encore. La violence entrave le développement normal des personnes et leur épanouissement. Elles ne peuvent donc pas atteindre leur plein potentiel, car elles sont en quelque sorte toujours en état d'alerte. De plus, ces données importantes démontrent que la violence engendre de la violence ; les répondantes indiquent majoritairement être victimes de plusieurs types de violences, et ce, que ce soit de manière simultanée ou pas.

⁸ Voir la section « principaux lieux de violences » page 46



Vue d'ensemble

Près de 38% des répondantes ont mentionné avoir vécu un ou deux types de violences et un peu plus de 40% ont mentionné en avoir vécu trois et plus. Pour un total de 82,3% répondantes dénonçant le fait qu'elles avaient été confrontées à au moins un épisode de violence au cours de leur vie (tableau 3). De ce fait, il est important de souligner l'urgence et l'importance de la problématique de violence au sein des femmes de la diversité sexuelle.

À travers l'analyse, nous avons remarqué que plus les types de violences vécues (ex. verbale, psychologique, sexuelle) sont nombreux, plus la violence affecte différents contextes de vie (social, familial, professionnel, etc.). Autrement dit, une personne vivant quatre formes de violence aura plus de risque que cela impacte son vécu dans trois types de contextes de vie. Cette donnée est importante, car elle montre les impacts de la violence sur l'entièreté de l'être et de la condition de vie d'une personne.

Tableau 3 : contextes de violence

| Nombre de violences | 0 | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | Total |
|--------------------------------------|------|------|------|------|------|-----|-----|-------|
| Pourcentage de personnes (%) | 17,7 | 19,7 | 18,2 | 19,1 | 12,4 | 8,8 | 4,1 | 100 |
| Nombre de réponses pour « contexte » | 121 | 165 | 253 | 349 | 259 | 256 | 123 | 1526 |

Principaux lieux de violences

C'est 1526 réponses qui ont été collectées concernant la question sur les lieux où la violence prend forme. L'analyse a pu être approfondie davantage en classant les contextes en deux catégories distinctes : la sphère privée et la sphère publique (tableau 4). Nous avons regroupé dans la catégorie « sphère publique », les espaces publics, le contexte de travail, le contexte scolaire et les services publics à l'intérieur. Pour la sphère privée, cela inclut le contexte de couple, le contexte familial et le contexte social.

Tableau 4 : lieux de violence

| Lieux | Sphère publique | | | | Sphère privée | | | Non |
|---------------------|-----------------|---------------------|-------------------|------------------|--------------------|-------------------|-----------------|-------|
| | Espace public | Contexte de travail | Contexte scolaire | Services publics | Contexte de couple | Contexte familial | Contexte social | |
| Nombre de personnes | 45,3% | 29,3% | 23,2% | 12,4% | 35,6% | 34% | 27,6% | 15,3% |

En premier lieu, nous remarquons que, de toutes les catégories, c'est la violence dans les espaces publics qui prédomine avec plus de 45% des réponses. En effet, non seulement les personnes interrogées expriment y vivre des formes d'oppression, comme nous l'avons vu précédemment, mais elles déclarent également y subir de la violence. Le sondage avait proposé comme exemples d'espaces publics : les parcs, les centres commerciaux, les rues, etc. Par conséquent, l'analyse met en avant à maintes reprises l'excès de violence au sein de l'espace public, soit des espaces qui devraient être sécurisés pour tous les citoyen·ne·s. De plus, près d'une femme sur trois mentionne avoir vécu une ou plusieurs formes de violences dans son contexte de travail. En faisant les sous-totaux des deux sphères, nous observons de la violence en plus grande quantité dans les contextes dits publics que dans les espaces privés. La sphère publique reste donc le système où les femmes de la diversité sexuelle sont les plus vulnérables, ce qui renforce l'hypothèse que l'égalité de fait n'est pas atteinte et qu'il existe encore plusieurs étapes à franchir avant d'affranchir les femmes de la diversité sexuelle des violences qu'elles subissent. En second lieu, les violences les plus importantes qui ressortent dans la sphère privée sont celles associées au contexte du couple (35,6%) ainsi qu'au contexte familial (34%). Les proportions dans ces deux milieux sont assez élevées, c'est-à-dire que plus d'une femme sur trois est victime de violence dans la sphère privée, là où elle devrait, logiquement, être en sécurité. La violence conjugale est une réalité trop souvent invisible et taboue dans nos communautés. La violence entre deux femmes est souvent banalisée, mais elle a les mêmes conséquences dévastatrices sur les victimes que la violence perpétrée dans des contextes hétérosexuels. Sans généraliser les données statistiques proposées dans cette enquête, il est important de mentionner que la violence conjugale entre deux femmes existe. Toutefois, le RLQ n'a pas sondé les répondantes sur le genre de la personne ayant généré des comportements violents à leur égard. Dans cette optique, nous pouvons seulement mentionner que plus d'une femme de la diversité sexuelle sur trois a été, ou est victime, de violence dans le cadre de sa relation de couple. De surcroît, le type de violence n'a pas été associé directement au contexte, ce qui engendre le fait qu'aucun croisement n'a pu être fait sur le type de violence vécu dans la sphère ciblée. Le deuxième contexte le plus important dans la sphère privée est le milieu familial. En effet, le milieu familial peut être un refuge pour plusieurs ou être source de maintes violences pour

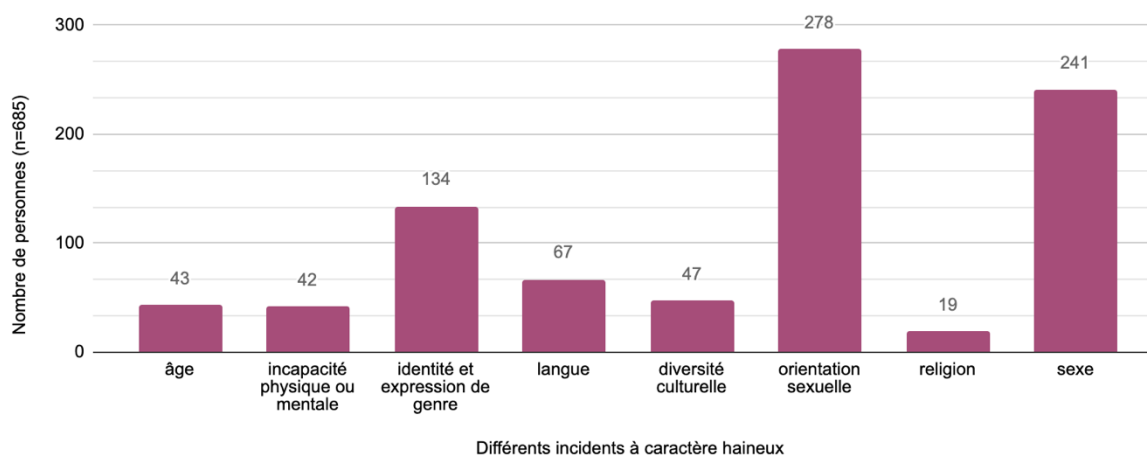
d'autres. Encore une fois, il est important de mentionner qu'aucun croisement n'a été fait sur la nature de ces violences en milieu familial, ainsi que sur les raisons sous-jacentes à celle-ci. Par ailleurs, des rapports d'enquête du gouvernement du Canada confirment notre analyse. Effectivement, ils mentionnent qu'au Canada, une personne de la minorité sexuelle a deux fois plus de risque de subir des comportements inappropriés en public, comparativement à un Canadien hétérosexuel (Jaffray, B., 2020). Plus spécifiquement, les deux tiers des femmes de la diversité sexuelle interrogées ont déclaré avoir été la cible de comportements inappropriés en public. Ce sont les femmes bisexuelles qui sont les plus exposées à ce type de comportement sexuel non désiré en public (Jaffray, B., 2020).

Incident à caractère haineux

À travers cette enquête, nous souhaitons en apprendre davantage concernant les incidents à caractère haineux vécus par les femmes de la diversité sexuelle. De ce fait, cette question était à choix multiple et elle a recueilli 1139 réponses. Il est à noter qu'un incident à caractère haineux est défini par le Service de police de la Ville de Montréal comme étant un acte qui « pourrait affecter le sentiment de sécurité d'une personne ou d'un groupe identifiable de personnes et qui, compte tenu du contexte, peut être perçu comme tel, en raison de la race, l'origine nationale ou ethnique, la langue, la couleur, la religion, le sexe biologique, l'âge, l'orientation sexuelle, l'identité ou l'expression de genre ou tout autre facteur similaire ou une incapacité » (SPVM, 2021).

Le constat qui ressort de notre analyse est qu'en grande majorité ces actes haineux sont liées aux motifs d'orientation sexuelle, avec 40,6% des répondantes déclarant avoir vécu un ou des incidents à caractère haineux, puis au motif du sexe, c'est-à-dire du fait d'être une femme (ou perçue comme telle) avec 35,2% des répondantes ayant déclaré un tel incident et enfin aux motifs d'identité et d'expression de genre avec 19,6%. Par ailleurs, les cinq autres motifs d'incidents à caractères haineux dont l'âge, la langue, ou encore leur diversité culturelle, ont chacun un taux de répondantes inférieur à 10%. Quant aux personnes déclarant n'avoir jamais été la cible d'un quelconque incident à caractère haineux, leur nombre est de 268, soit 39,1% des répondantes.

Répartition des personnes en fonction des incidents à caractère haineux subis

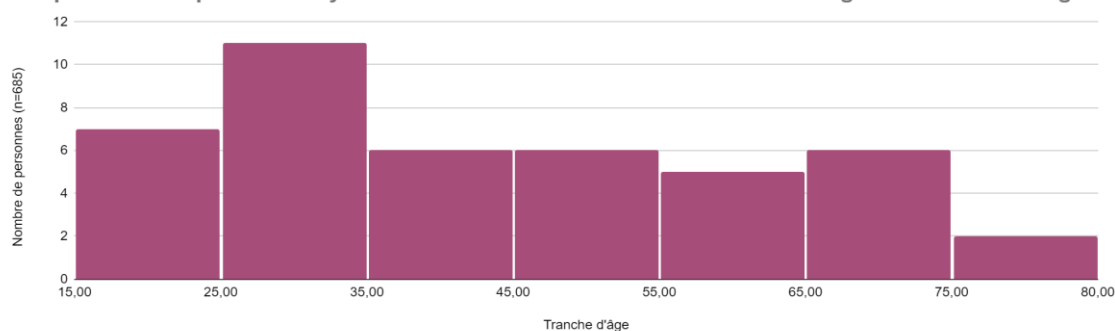


Ces statistiques sont importantes et démontrent que 60,9% des femmes de la diversité sexuelle ayant répondu à l'enquête mentionnent avoir été victime d'un acte à caractère haineux pouvant engendrer un état de stress post-traumatique et des conséquences importantes sur leur état général. Il est essentiel de rappeler que l'orientation sexuelle, le sexe ainsi que l'identité et l'expression de genre sont des motifs d'interdiction de discrimination selon la Charte des droits et libertés de la personne au Québec et que ces crimes sont passibles de sentences importantes selon le Code criminel canadien.

Incident à caractère haineux ciblant l'âge

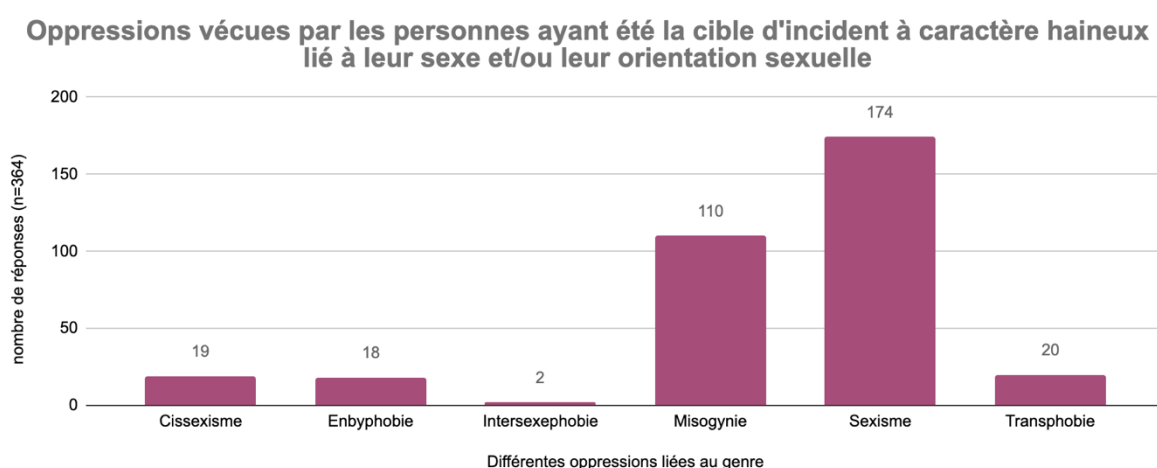
À propos de l'âgisme, 43 personnes (6,3%) déclarent en avoir déjà vécu. Toutefois, aucune personne ne déclare avoir vécu uniquement de l'âgisme au cours de sa vie. Il est important de rappeler que le terme âgisme signifie « toutes formes de discrimination, de ségrégation ou de mépris fondées sur l'âge » (Adam, S., Joubert, S. et Missotten, P., 2013). Bien que l'âge médian de ces 43 personnes soit de 39 ans, les personnes âgées de 25-35 ans sont la tranche d'âge la plus impactée par ce type d'incident haineux. Il est donc important de constater que l'âgisme n'est pas seulement en lien avec les aîné·e·s de nos communautés, mais est bien spécifique à l'âge.

Répartition des personnes ayant été la cible d'incident haineux visant leur âge en fonction de l'âge



Incident à caractère haineux ciblant l'orientation sexuelle et/ou le genre

À travers l'analyse, nous avons pu mettre en relation les oppressions vécues de la part des répondantes ainsi que les incidents à caractère haineux rapportés. Ce croisement de données nous a permis d'isoler 364 personnes de l'enquête (53,1%) qui ont révélé avoir vécu un incident à caractère haineux ciblant leur orientation sexuelle et/ou leur genre. À l'intérieur de ce même groupe, nous observons que 47,8% des personnes (n=174) indiquent avoir déjà subi du sexisme, et 30,2% de la misogynie (n=110). Encore une fois, nous observons que le sexisme et la misogynie sont prédominants parmi les oppressions rapportées par les personnes ayant été la cible de tels incidents à caractère haineux.



Incident à caractère haineux ciblant les diversités culturelles

Les données de l'enquête ont également permis de s'intéresser davantage au racisme qui affecte également les femmes de la diversité sexuelle. En effet, 47 femmes de la diversité sexuelle rapportent avoir été la cible d'un incident à caractère haineux ayant pour motif leur origine culturelle. Pour comprendre davantage cette problématique, nous avons croisé les indicateurs « incidents à caractère haineux ciblant l'origine culturelle » avec deux réponses en lien avec le sous-groupe d'appartenance, c'est-à-dire « racisée » ou « ayant un parcours migratoire ». Nous sommes conscientes que ces deux réalités ne doivent pas être confondues, mais il peut être justifié de les regrouper pour avoir une catégorie plus nombreuse aux fins d'analyse statistique, ou parce que les deux groupes peuvent être confrontés à des discriminations raciales qui les constituent en « personnes différentes » et les marginalisent en raison de leur origine culturelle ou géographique.

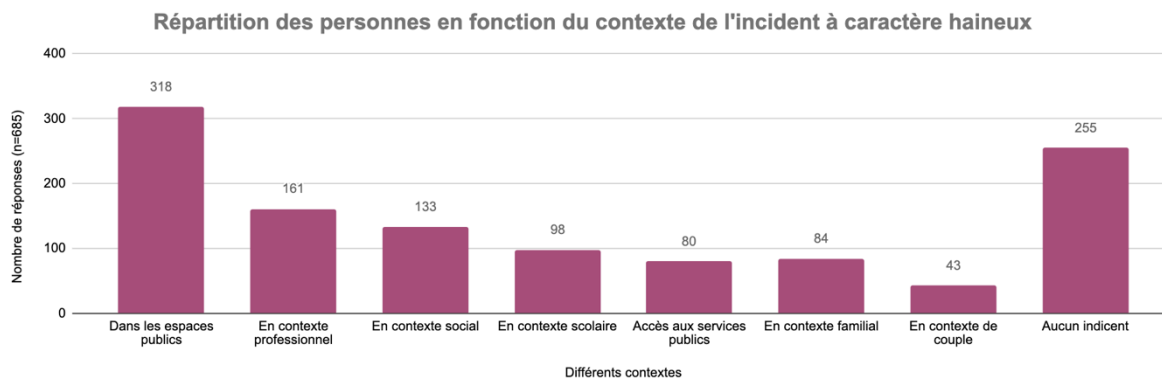
Dans cet échantillon de 47 femmes de la diversité sexuelle, nous comptabilisons au total 99 réponses à propos des sous-groupes d'appartenance. Près de la moitié des personnes (48,9%), soit 23 personnes, appartiennent à la population issue de la migration. De plus, 20 des 47 personnes interrogées, soit 42,6%, se sont identifiées comme racisées.



Le racisme est une théorie ou une idéologie qui part de l'hypothèse qu'il existe une hiérarchie entre les groupes humains, entre les « races » humaines et qu'elles sont inégales entre elles (Ligues des Droits et Libertés, 2017). Le racisme est un comportement de domination qui entraîne des comportements d'hostilité ou une attitude de mépris à l'égard de certaines personnes et parfois des comportements plus subtils de discrimination. C'est un phénomène systémique, tout comme le sexisme, qui engendre de graves conséquences pour les victimes et pour les relations qu'elles entretiennent au sein d'une société.

Principaux lieux d'incidents à caractère haineux

Près de la moitié de l'échantillon interrogé (46,4%), plus précisément 318 femmes de la diversité sexuelle, indiquent avoir été victime d'un incident à caractère haineux dans les espaces publics, par exemple dans la rue, dans le parc, ou encore dans un centre d'achats. Par rapport au contexte professionnel (collègues, personnel administratif, etc.), près d'une personne sur quatre, c'est-à-dire 23,5% des personnes interrogées déclarent avoir vécu une situation à caractère haineux au cours de leur vie, 19,4% au sein d'un contexte social (exemple : une soirée entre ami·e·s). De plus, respectivement 12,3% et 6,3% des personnes déclarent avoir vécu un incident à caractère haineux au sein de leur famille et de leur couple. Au total, c'est 62,8% de la population sondée qui a vécu, au cours de sa vie, au moins un incident à caractère haineux dans un espace spécifié dans cette enquête. En effet, c'est seulement 255 personnes, soit 37,2% des répondantes qui déclarent qu'aucun lieu spécifié dans cette enquête n'a été source d'un ou de plusieurs incidents haineux. Cette statistique fait écho à la question précédente concernant les types d'incidents à caractère haineux et pour laquelle 39,1% des personnes ont déclaré ne pas avoir été victimes.



Vue d'ensemble

En croisant les données concernant les incidents à caractère haineux avec celles sur les différents contextes, nous avons pu constater que plus la personne a déclaré vivre ce type de violence, plus elle est à risque d'en vivre dans différents milieux (tableau 5). Par exemple, les personnes ayant signalé deux types d'incidents à caractère haineux déclarent, en moyenne, les vivre dans deux contextes différents, alors qu'une personne vivant cinq incidents différents sera à risque de les vivre approximativement dans quatre contextes différents. Le sentiment de sécurité dans les différentes sphères et milieux de vie de la victime est alors grandement affecté, ce qui peut engendrer de graves conséquences sur sa santé et son bien-être.

Tableau 5 : contextes des incidents à caractère haineux

| Nombre d'incidents haineux | Aucun | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | Total |
|--------------------------------------|-------|------|------|------|-----|-----|-----|-------|
| Pourcentage de personnes (%) | 39,1 | 25,0 | 17,2 | 10,8 | 4,4 | 2,8 | 0,7 | 100 |
| Nombre de réponses pour « contexte » | 280 | 252 | 220 | 215 | 104 | 81 | 20 | 1172 |

Revendications politiques

Vue d'ensemble

Le Réseau des lesbiennes du Québec est un organisme national en action communautaire autonome qui œuvre à la défense collective des droits depuis 1996. Il regroupe les femmes de la diversité sexuelle c'est-à-dire toutes les femmes, qu'elles soient cis, trans, bispirituelles, ayant une sexualité fluide, *queer*, agenres ou non binaires et qui s'identifient comme lesbiennes, gaies, bisexuelles, pansexuelles, ayant une sexualité fluide, asexuelles ou encore en questionnement. Le RLQ représente ces femmes de toutes les régions du Québec, de tous les âges, de toutes les classes sociales, de toutes les communautés culturelles, de différents points de vue politiques, avec ou sans handicap, etc. Il agit à titre de porte-parole et

d'interlocuteur auprès des instances décisionnelles, tant politiques que sociales, relativement à la qualité et aux conditions de vie des lesbiennes, des femmes de la diversité sexuelle et de leur communauté. Il est le seul organisme communautaire en défense collective des droits qui représente exclusivement les femmes LGBTQ2S+ du Québec qui aiment les femmes. Il détient une expertise considérable et est la référence centrale en ce qui concerne les enjeux des différentes communautés lesbiennes au Québec. Le RLQ est un lieu de rassemblement, de militantisme politique et culturel, d'analyses, de réflexions, d'échanges, d'éducation populaire et de formation. Afin de représenter le plus adéquatement possible ses membres et les besoins des communautés lesbiennes du Québec, le RLQ a sondé les répondantes sur l'importance de certaines revendications. Pour ce faire, la dernière question de cette enquête demandait aux répondantes de classer par ordre d'importance quatre sujets touchant les enjeux politiques suivants : l'appropriation de l'espace public pour combattre l'invisibilisation ; la lutte contre la violence faite aux femmes LGBTQ2S+ ; la lutte contre le harcèlement fait aux femmes LGBTQ2S+ ainsi que la reconnaissance des discriminations vécues par les femmes LGBTQ2S+ en lien avec d'autres composantes identitaires.

Les 685 répondantes se sont exprimées sur les enjeux en fonction de leur ordre d'importance. Nous avons eu la possibilité d'analyser les résultats sous deux angles de vue. La première méthode était l'analyse du choix 1 en ordre croissant, c'est-à-dire nous isolons tout simplement la ligne « choix 1 ». La deuxième méthode était l'analyse en fonction du plus haut taux de réponses. Autrement dit, nous avons fait ressortir, au sein des différents choix, l'enjeu qui avait reçu le plus de réponses. Finalement, nous avons priorisé la première méthode en raison qu'au total, le choix 1 a reçu le plus de réponses de la part des répondantes.

L'analyse des résultats nous montrent que plus de la moitié (51,8%) des personnes interrogées ont manifesté leur intérêt envers la lutte contre la violence faite aux femmes LGBTQ2S+ en faisant leur premier choix. Comme démontré dans ce sondage, la violence est malheureusement une problématique centrale au sein des enjeux concernant les femmes de la diversité sexuelle. Les espaces publics sont les endroits où sont répertoriés de forts taux de violences faites aux femmes. En seconde position, la reconnaissance des discriminations vécues par les femmes LGBTQ2S+. Ce résultat est plus qu'intéressant, ceci démontre l'importance de revendiquer une société plus égalitaire et moins violente envers nos communautés, encore trop marginalisées. S'ensuit avec seulement 16 voix de différence, la lutte contre le harcèlement. Cette distinction est importante, car le harcèlement est un croisement entre l'enjeu de la violence et le contexte dans lequel la violence se produit, c'est-à-dire dans les espaces publics. Enfin, le quatrième enjeu nommé est l'appropriation de l'espace public pour combattre l'invisibilisation

Enjeux politiques en fonction de l'âge

En regardant les réponses par tranches d'âge, nous retrouvons plus ou moins le même classement. L'enjeu politique en tête de liste est, une fois de plus, la lutte contre la violence faite aux femmes LGBTQ2S+. Le RLQ avait comme hypothèse que les diverses générations ne présenteraient pas les mêmes revendications selon les contextes sociohistoriques où elles avaient vécu. Or, nous avons constaté une tendance similaire dans les différents groupes d'âges. Ce qui sous-entend que même si les temps changent, les systèmes générant des comportements discriminatoires, voire violents envers nos communautés, demeurent. La seule différence que nous pouvons constater est liée au groupe des 60 ans et plus. En effet, nous avons constaté que lorsque nous regardons plus attentivement les deux types de classement : en ordre croissant ou avec le plus haut taux de réponses, les plus de 60 ans présentent de petites différences et choisissent, comme deuxième revendication, celle liée à l'appropriation des espaces publics, et comme marqueur plus important la lutte contre le harcèlement. Rappelons que les trois autres groupes choisissent, comme deuxième classement, la lutte contre le harcèlement et comme marqueur d'importance la reconnaissance des discriminations.

Enjeux politiques en fonction de la zone géographique

Toujours en lien avec le classement des enjeux politiques, nous avons analysé les réponses en ajoutant la variable régionale, c'est-à-dire le fait de vivre hors des grands centres urbains. Même constat : l'enjeu des violences faites à l'encontre des femmes LGBTQ2S+ est le premier choix dans la majorité des régions, c'est-à-dire 11 régions sur 17. Dans quelques régions comme l'Estrie, le Centre-du-Québec ou les Laurentides, l'enjeu autour de la reconnaissance des discriminations vécues par les femmes LGBTQ2S+ est en tête de liste. L'Abitibi-Témiscamingue est la seule région où l'enjeu du harcèlement est classé premier. Nous pouvons constater que dans la région de Chaudières-Appalaches, en Outaouais, ainsi que dans le Nord-du-Québec, l'enjeu des violences ainsi que les enjeux touchant à la lutte contre le harcèlement sont *ex æquo*. Il existe donc une tendance similaire au sein de toutes les régions du Québec en ce qui concerne les facteurs de discrimination et de violences qui engendrent une perte considérable de qualité de vie pour nos populations.

Conclusion

Toutes les données recueillies à travers cette enquête proposent une mine d'informations concernant les diverses réalités des femmes de la diversité sexuelle qui aiment les femmes, et ce, autant pour le Réseau des lesbiennes du Québec, que pour les politiciens, politiciennes, les organismes communautaires et tous les acteurs et actrices qui œuvrent à la création d'un

Québec plus égalitaire pour tout le monde. Il est essentiel de reconnaître l'expertise des organismes communautaires comme le nôtre et leur importance dans le système socio-économique actuel. Les organismes communautaires représentent des artères incontournables en ce qui concerne les enjeux citoyens. Les différents paliers gouvernementaux devraient reconnaître, à juste titre, leur expertise et ainsi les financer de manière adéquate pour que ces organismes soient davantage vecteurs de changements. Le processus de subvention par projet oblige les organismes communautaires à multiplier les offres de services, sans les préciser. De ce fait, de multiples besoins sont créés et ensuite oubliés, ce qui génère énormément de frustrations chez les citoyen·ne·s ainsi que chez les travailleuses et travailleurs du milieu communautaire. Les emplois sont précaires et offrent peu de sécurité d'emploi à un personnel pourtant hautement qualifié. Il est donc essentiel que le Réseau des lesbiennes revendique un meilleur financement à la mission pour les organismes communautaires autonomes du Québec. De plus, à la suite de l'analyse de cette enquête, le Réseau des lesbiennes du Québec propose, auprès des différents paliers gouvernementaux, c'est-à-dire municipal, provincial ainsi que fédéral, des suites afin de reconnaître les différences encourues par les communautés lesbiennes du Québec, aussi diverses soient-elles, afin que les femmes de la diversité sexuelle, comme leurs enjeux, ne soient plus invisibles. À cette étape, le RLQ se doit de consulter ses membres afin de proposer des revendications spécifiques aux différents paliers gouvernementaux. Néanmoins, plusieurs besoins incontournables ressortent et une revendication se place en avant et se doit d'être nommée. En effet, il est essentiel, voir primordial, que les différents paliers gouvernementaux utilisent **l'analyse différenciée selon les sexes et intersectionnelle (ADS+)** ou **analyse comparative selon les sexes et intersectionnelle (ACS+)** de manière systématique ainsi que de manière transversale dans toutes les actions réalisées par leurs différentes instances ainsi que par les différents ministères les représentant. De cette façon, les gouvernements proposeront des visions plus justes des différentes réalités vécues par leurs citoyen·ne·s et pourront remédier de façon plus optimale aux inégalités sociales persistantes. C'est une revendication historique qui se doit d'être mise en place rapidement.

Hormis, cette indispensable ADS+ au niveau provincial et municipal et ACS+ au niveau fédéral, il ressort à travers cette enquête plusieurs problématiques vécues par les femmes de la diversité sexuelle. De ces faits, le Réseau des Lesbiennes du Québec tient à dire que plusieurs besoins se dégagent clairement de cette enquête et démontre des problématiques multiple et intersectorielle, nous en concluons :

- Que les différents paliers gouvernementaux favorisent la réalisation de recherches et d'enquêtes prenant en compte les différentes réalités des femmes de la diversité sexuelle, afin de ne pas laisser leurs enjeux sombrer dans l'oubli. Il existe trop peu d'écrits sur le

sujet et le financement dédié aux recherches est insuffisant et ne permet pas aux organismes communautaires une analyse approfondie, de même qu'intersectionnelle, ce qui engendre une perte importante d'informations pouvant créer des préjugés auprès de certaines communautés marginalisées. Il est donc essentiel d'**investir massivement dans la recherche** afin de mieux représenter les communautés LGBTQ2S+ grâce à une analyse différenciée selon les sexes et intersectionnelle.

- Que les différents paliers gouvernementaux créent des **programmes spécifiques d'aide financière pour les femmes de la diversité sexuelle** afin de mettre en place des alternatives pour nos communautés pour promouvoir nos différentes réalités et ainsi augmenter l'égalité de fait. Dans le cas où les programmes existent déjà, tel qu'en violence, intégrer les réalités vécues par les femmes de la diversité sexuelle afin qu'elles soient visibles.
- Que soit réalisée des **campagnes de sensibilisation à grande échelle** par les différents paliers gouvernementaux afin de démystifier les enjeux liés à la lesbophobie.
- Que les différents paliers gouvernementaux instaurent des **programmes d'actions positives** afin d'encourager la participation des femmes de la diversité sexuelle dans les entreprises et conseils d'administration, afin de faciliter leur intégration dans les milieux décisionnels et les postes de pouvoir.

Plus spécifiquement, au niveau fédéral :

- Que le gouvernement fédéral **allège les processus migratoires pour les personnes qui demandent un statut de réfugiées en raison de leur orientation sexuelle**. Dans le contexte d'une femme réfugiée, provenant d'un pays où l'homosexualité est criminalisée, les femmes de la diversité sexuelle sont invisibles et pour la majorité n'ont pas de « preuves tangibles » de leur relation (lesbo)amoureuse ou de leur identité lesbienne du fait que, dans leur pays d'origine, ce crime est passible d'emprisonnement, voire de mort dans certains pays. Le processus migratoire est violent pour ces femmes, notamment dans la durée de la procédure, ce qui engendre de graves problématiques chez ces femmes qui sont parfois même accompagnées d'enfants.
- Que le gouvernement fédéral **nomme dans la création de son Plan d'action LGBTQ2S+ spécifiquement les femmes de la diversité sexuelle, la lesbophobie, le sexisme, ainsi que l'hétérosexisme** et qu'il prenne en considération l'ACS+ dans la création des programmes qui en découleront.

Plus spécifiquement, au niveau provincial :

- Que le gouvernement du Québec **ajoute le terme « lesbophobie » au Bureau de lutte contre l'homophobie et la transphobie** afin de reconnaître que les femmes sont victimes de violences spécifiques en lien avec leur genre.
- Que le gouvernement du Québec **investisse dans les cours d'éducation à la sexualité dans les écoles du Québec et augmente de manière significative le nombre d'heures attribué à ces cours** afin de réduire les violences systémiques et faire la promotion de comportements égalitaires.
- Que le gouvernement du Québec intègre **la notion d'éducation au respect et à la citoyenneté dans le cursus d'apprentissage dans les différents milieux de garde** adaptés aux enfants d'âge préscolaire afin de déconstruire les rôles sociaux, empreints de domination et de violences envers les femmes, les communautés LGBTQ2S+ et toutes les personnes marginalisées.
- Que le gouvernement du Québec dresse un **portrait régional** des réalités vécues par les femmes de divers horizons, dont les femmes de la diversité sexuelle, et ce, à travers les différentes régions administratives du Québec, afin de sortir de l'ombre leur vécu.
- Que le gouvernement du Québec **augmente le salaire minimum à 15\$ de l'heure** afin de sortir les femmes de la diversité sexuelle de la pauvreté, ainsi que plusieurs citoyen·ne·s vivant au Québec. Sans cela, le système garde consciencieusement certaines personnes, pour ne pas dire majoritairement des femmes, dans des situations de pauvreté, engendrant des conséquences négatives sur leur santé et leur bien-être.
- Que le gouvernement du Québec investisse dans une **campagne massive de promotion des rapports égalitaires** afin d'engendrer des changements systémiques importants, et ce, afin de réduire les différents comportements engendrant des violences genrées, homophobes et lesbophobes envers nos communautés. Les LGBTphobies, ainsi que les comportements discriminatoires envers les femmes, sont encore trop présents et il est essentiel de démystifier les enjeux spécifiques à nos communautés afin de ne pas les banaliser.
- Que le gouvernement du Québec **forme les différents professionnels œuvrant auprès des enfants du Québec** afin de démystifier les différentes réalités vécues par les familles lesboparentales ainsi que toutes les familles LGBTQ2S+. Pour ce faire, il est essentiel de **créer des cours spécifiques** qui abordent ces sujets et qui ne sont pas optionnels, mais obligatoires. Trop de violences persistent auprès de nos familles et souvent cette violence provient de préjugés liés à un manque d'information et d'éducation. Il est donc essentiel de changer certains cursus scolaires afin de déconstruire certains mythes concernant nos familles pour ainsi dénoncer ces faits grâce à des recherches touchant nos communautés.

- Que le gouvernement du Québec **augmente le financement à la mission des organismes communautaires** afin que nous puissions réaliser pleinement notre mission et que nous puissions nous attarder plus amplement à l'implantation de services pérennes plutôt que de rester dans une précarité liée à des projets temporaires.
- Que les **policiers et policières soient mieux formés en ce qui concerne les diverses réalités LGBTQ2S+** afin de ne plus stigmatiser nos communautés et reconnaître certains types de violences dont la violence conjugale entre deux femmes.
- Que le gouvernement du Québec **crée un ministère de la Condition des femmes** afin de contrer les inégalités systémiques et les violences genrées avec d'importantes enveloppes budgétaires.

Plus spécifiquement, au niveau municipal :

- Que les différentes villes du Québec **investissent dans des lieux sécuritaires pour les communautés LGBTQ2S+**, tels que des centres communautaires LGBTQ2S+ ou encore des lieux spécifiques pour regrouper les organismes communautaires dédiés aux populations LGBTQ2S+.
- Que les différentes villes du Québec mettent en place des **programmes spécifiques d'aide financière pour la réalisation de projets communautaires** mettant en valeur la diversité des communautés LGBTQ2S+ et promouvant ainsi les différents vécus de leurs citoyen·ne·s.
- Que les différentes villes du Québec encouragent la **création de sections de livres réservées aux communautés LGBTQ2S+ dans les bibliothèques municipales** afin de mettre à la disposition des individus des ouvrages pertinents à la démythification des diverses orientations sexuelles.

Enfin, afin de contrer les violences sexistes, pour ne pas dire misogynes et lesbophobes qui perdurent et qui malheureusement sont systémiques dans notre société, il est nécessaire que les différents paliers gouvernementaux instaurent de nouvelles politiques. Nous parlons ici de plusieurs refontes importantes, afin de changer les structures et diminuer les inégalités vécues par les femmes, celles de la diversité sexuelle, mais également les femmes de tous horizons. Il est essentiel que les différents paliers gouvernementaux instaurent des mécanismes pour donner une voix tangible aux femmes afin qu'elles puissent se faire entendre. Qui plus est, il est essentiel de leur donner les outils pour que leurs voix portent et soient écoutées. C'est en rendant audibles et visibles les femmes et leurs réalités que nos sociétés vont évoluer. C'est en leur redonnant du pouvoir et en investissant l'espace public et les différentes sphères sociopolitiques que les femmes de la diversité sexuelle ainsi que les femmes, en général,

pourront avoir accès à leur pleine citoyenneté, en toute sécurité. Pour rendre visibles les femmes, les lesbiennes et les systèmes qui les oppressent, il est essentiel de nommer ces systèmes ; la lesbophobie, le sexisme et la misogynie, et ce, tant socialement qu'à travers les différents documents, plans d'action, stratégies gouvernementales, politiques. Ceci permettra notamment de transformer les diverses mentalités qui s'opposent ou freinent l'avancement des femmes. Sans des changements importants au niveau politique et sans une réelle volonté d'action de la part des divers secteurs socioéconomiques, les femmes de la diversité sexuelle demeurent dans l'ombre. Dans l'ombre d'un autre, des autres. En sortant de l'ombre, en étant socialement visibles, elles démontrent leur existence. Si de ce fait les lesbiennes démontrent la possibilité de vivre en dehors des rapports hétérosexuels et constituent ainsi, pour certains, une menace à l'ordre sexuel (patriarcal et hétéronormatif) établi, pour d'autres, le lesbianisme représente la liberté d'être. Marginale, certes, non moins valide. Au sein de cette enquête réalisée par le RLQ, près de 700 québécoises de partout à travers la province se sont exprimées sur leur liberté d'être. Écoutons-les !

Bibliographie

Adam, S., Joubert, S., et Missotten, P. (2013). L'âgisme et le jeunisme : conséquences trop méconnues par les cliniciens et chercheurs. *Revue de neuropsychologie*, 5 (1), 4-8.

Arc, S., (2015). *Identités lesbiennes. En finir avec les idées reçues*, Paris, Le Cavalier bleu.

Arc, S., et Vellozzo, P. (2012). Rendre visible la lesbophobie. *Nouvelles questions féministes*, 31(1), 12-26.

Boivin, J., Delafontaine-Martel, M., Carroll, M. S., et Cyr, G. (2014). NOTIONS PRÉALABLES.

Brotman, S., et Cormier, R. (2000). Comprendre et soutenir les aînés gais et lesbiennes. *Vieillir au pluriel*.

Coalition des Familles LGBT (2015). Le « coming out » des jeunes gais, lesbiennes et bisexuel.le.s.

https://www.familleslgbt.org/documents/pdf/CF_LGBT_ComingOut_GuideFR.pdf

Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse, (2007). *De l'égalité juridique à l'égalité sociale: vers une stratégie nationale de lutte contre l'homophobie : rapport de consultation*. Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse. https://www.cdpcj.qc.ca/storage/app/media/publications/rapport_homophobie.pdf

Courduriès, J. (2014). Expérience homosexuelle et parenté Des relations familiales contrastées. *Dialogue*, (1), 77-88.

Devreux, A. M., et Lamoureux, D. (2012). Les antiféminismes : une nébuleuse aux manifestations tangibles. *Cahiers du genre*, (1), 7-22.

Demczuk, Irène (1998). *Des droits à reconnaître. Les lesbiennes face à la discrimination*. Montréal, Éditions du remue-ménage, 1998.

Fisher, J. (2019). Transgender Digital Embodiments : Questions of the Transgender Body in the 21st Century.

Fondation Émergence (2013). Sondage d'opinion auprès des Canadiens - le virus web de l'homophobie.https://e06ef624-6c85-4f0d-961f-a0bffc58705.filesusr.com/ugd/cdd9d7_05c223c3e3694856965c7588aef065cd.pdf

Fondation Émergence (2019). Les personnes LGBTQ+ et le monde du travail.
<https://www.fondationemergence.org/r%C3%A9sultats-des-sondages>

Ghattas, D. C. (2013). *Human rights between the sexes : a preliminary study on the life situations of inter* individuals*. Heinrich-Böll-Stiftung. Publication Series on Democracy, vol.34, 2013, p.10

Gouvernement du Québec (s.d.). Formes de la violence [En ligne]. Gouvernement du Québec. Récupéré le 4 mai 2021 <https://www.quebec.ca/famille-et-soutien-aux-personnes/violences/violences>

Häusermann, M. (2014). L'impact de l'hétérosexisme et de l'homophobie sur la santé et la qualité de vie des jeunes gays, lesbiennes et bisexuel-les en Suisse. Jaffé PD, Lévy B, Moody Z, Zermatten J. *Le droit de l'enfant et de l'adolescent à son orientation sexuelle et à son identité de genre*. Sion : Institut universitaire Kurt Bösch.

Haxhe, S., et D'Amore, S. (2013). La fratrie face au « coming out ». *Thérapie familiale*, 34(2), 215-230.

Institut de la statistique du Québec (2020, 04 décembre). Le communiqué du 04 décembre 2020 à propos de la faible variation de l'emploi et de la baisse du taux de chômage en novembre 2020. Gouvernement du Québec.
<https://statistique.quebec.ca/fr/communiqué/faible-variation-emploi-et-baisse-taux-chomage-novembre-2020>

Institut national de la recherche scientifique (s.d.). Homophobie et transphobie - Discriminations et présomptions.
<https://inrs.ca/inrs/services-a-la-communaute/homophobie-et-transphobie/discrimination-et-presomption/>

Interligne (2016). Définitions sur la diversité sexuelle et de genre. (2016) [En ligne] <https://interligne.co/wp-content/uploads/2014/04/Definitions-diversite-sexuelle-et-de-genre.pdf>

Jaffray, B. (2020). Les expériences de victimisation avec violence et de comportements sexuels non désirés vécues par les personnes gaies, lesbiennes, bisexuelles et d'une autre minorité sexuelle, et les personnes transgenres au Canada, 2018. Gouvernement du Canada.

<https://www150.statcan.gc.ca/n1/fr/pub/85-002-x/2020001/article/00009-fra.pdf?st=DUMwl4Gw>

Krug, E. G., Mercy, J. A., Dahlberg, L. L., et Zwi, A. B. (2002). The world report on violence and health. *The Lancet*, 360, 1083-1088.

Lechaume, A., Savard, F. (2019). Les troubles de la santé mentale et la pauvreté au Québec. Centre d'étude sur la pauvreté et l'exclusion

https://www.mtess.gouv.qc.ca/publications/pdf/CEPE_sante-mentale-pauvrete_2019.pdf

Martin, V. (2019). Les asexuels sortent de l'ombre.

<https://www.actualites.uqam.ca/2019/communaute-asexuelle>

Mondada, L., et Oloff, F. (2015). « Hetero oder homo? » La performance d'un coming out hétérosexuel à la radio. *Langage et société*, (2), 17-40.

MSSS. (2015). Statistiques de santé et de bien être selon le sexe - Tout le Québec - Niveau de scolarité complété (mise à jour : 19 février 2018)

<https://www.msss.gouv.qc.ca/professionnels/statistiques-donnees-sante-bien-etre/statistiques-de-sante-et-de-bien-etre-selon-le-sexe-volet-national/niveau-de-scolarite-complete/>

MSSS (2019). Statistiques de santé et de bien être selon le sexe - Tout le Québec Âge moyen à la maternité (mise à jour : 15 janvier 2019)

<https://www.msss.gouv.qc.ca/professionnels/statistiques-donnees-sante-bien-etre/statistiques-de-sante-et-de-bien-etre-selon-le-sexe-volet-national/age-moyen-a-la-maternite/#:~:text=En%202016%2C%20au%20Qu%C3%A9bec%2C%20le%20d%C3%A9but%20des%20ann%C3%A9es%201990>

SOS homophobie (2015). Qu'est-ce que la transphobie? <https://www.sos-homophobie.org/definitions/transphobie>

SPVM (2021). Crime haineux et incident à caractère haineux. Repéré le 31 mars 2021 : <https://spvm.qc.ca/fr/Pages/SIGNALER-UN-EVENEMENT/Crime-haineux-et-incident-a-caractere-haineux>

Sprott, R. A., et Benoit Hadcock, B. (2018). Bisexuality, pansexuality, queer identity, and kink identity. *Sexual and Relationship Therapy*, 33(1-2), 214-232.

Pelletier, R., Patterson, M., et Moysen, M. (2019). L'écart salarial entre les sexes au Canada : 1998 à 2018. Statistique Canada. Date de correction : le 11 octobre 2019.

Statistique du Québec (2021) Rémunération hebdomadaire et horaire des employés selon le sexe, régions administratives et ensemble du Québec (consulté en février 2021).

The Asexual Visibility and Education Network (2021). Overview - about asexuality. <https://www.asexuality.org/?q=overview.html>

Veltman, A., et Chaimowitz, G. (2014). Soins et services de santé mentale à l'intention des lesbiennes, des gais, des bisexuels, des transgenres et des queers. *Canadian journal of psychiatry. Revue canadienne de psychiatrie*, 59(11), 1.

Une initiative du :

Réseau des
lesbiennes
du Québec



Rendue possible grâce au soutien financier du :

Secrétariat à l'action
communautaire
autonome
et aux initiatives
sociales

Québec 



Femmes et Égalité
des genres Canada

Women and Gender
Equality Canada

Réseau des lesbiennes du Québec

Pour la visibilité sociale et politique des femmes de la diversité sexuelle

2021

